


Cultivons le futur

Printemps 2026 n° 10 > Slow press

Bâtir des ponts entre les savoirs



Ruptures partout, réinventons la démocratie!

Il y a dans l'histoire,
des moments de bascule

Ucoopia

L'ONG DES UNIVERSITÉS

Un réseau pour protéger et réinventer la démocratie

Cela faisait quelque temps qu'en équipe Ucoopia (anciennement Eclasio) nous partagions notre inquiétude. Un fait d'actualité après l'autre, nous voyions les digues protégeant la démocratie et les solidarités se fissurer. Nous étions sidérés. Et puis l'envie de réagir, depuis là où nous étions. Nous pouvions, nous devions résister, colmater ces fissures, renforcer les digues, imaginer de nouvelles berges. Il nous est cependant vite apparu que seul-es, nous étions atomisés. Aucun acteur, aussi engagé soit-il, ne peut aujourd'hui affronter

seul l'ampleur des défis démocratiques. Enfermés dans notre champ d'action habituel, nous devons nous mettre en lien avec d'autres acteurs de notre territoire qui, comme nous, font vivre la démocratie. Pour que de ces interactions émergent une force d'agir supérieure à nos forces séparées, selon ce principe mathématique élémentaire : $1+1=3$. La réponse à l'appel a été à la hauteur de l'enjeu, signe d'une commune inquiétude.

Notre équipe s'est unie avec d'autres associations et mouvements, des membres de l'université, de la presse, des artistes, des citoyens autour d'une volonté de réagir. Ensemble, chacun d'où nous sommes, nous représentons un contre-pouvoir ; nous entretenons des tensions fécondes nécessaires à une démocratie vivante. L'idée est de nous mettre en lien, de créer une dynamique d'exploration collective, de mutualisation des forces. D'avoir la capacité de nous mobiliser les uns les autres. D'être des ressources les uns pour les autres. De nous renforcer grâce à notre altérité en essayant ensemble de résister et de créer de nouveaux récits, une nouvelle réalité pour demain.

Peu à peu nous participons à la construction d'un réseau, forme organisationnelle qui permet une résistance robuste. Pensez au rhizome de bambou : réseau de racines par excellence, on peut essayer de le couper, de l'arracher, il trouve toujours son chemin vers la lumière et repousse. Autant le dire tout de suite, le réseau est un système adaptatif complexe, il ne se dirige pas, ne se pilote pas comme une voiture avec une logique d'action-résultat. Les impacts et les bénéfices peuvent être différés. Cela sort de nos habitudes et peut être inconfortable pour beaucoup d'entre

nous qui sommes formatés aux indicateurs de résultats quantifiables. La démarche est exploratoire, elle se fait à tâtons, avec essais-erreurs et petites victoires.

Afin d'entamer cette dynamique nous avons organisé un forum ouvert autour de 7 thématiques reprenant des questions

brulantes de nos démocraties actuelles à savoir :

- Affronter les discours populistes et d'extrême droite en proposant de nouveaux récits ;
- Fake news, vérités alternatives, désinformation, rejet de la science : renforcer une éthique de l'information et susciter l'esprit critique ;
- Agir face à la rupture entre citoyen-nes et monde politique en renouvelant le lien de confiance ;
- Réinventer des mécanismes de réciprocité avec comme boussole l'accès aux droits pour toutes ;
- S'organiser et se rassembler en collectif pour maintenir des contre-pouvoirs légitimes et robustes ;
- Interroger la place des technologies et techniques en démocratie,
- Remettre les enjeux environnementaux au cœur de la démocratie.



Ces sept thématiques dessinent un même horizon : celui d'une démocratie active, critique et inventive.

Ce sont ces thématiques qui sont explorées dans ce numéro de *Cultivons le Futur* qui prolonge les réflexions du forum et donne des pistes pour s'engager plus loin. En effet, si chacun-ne des auteurs et autrices pose les constats de ce qui fragilise la démocratie et la solidarité, toutes proposent des voies pour la dynamiser : réflexions critiques face aux technologies, aux médias, aux discours populistes et d'extrême droite, diversification des actions des mouvements sociaux, assemblées citoyennes, partenariat citoyens-pouvoirs locaux, création collective de futurs désirables, création sauvage de micro espace de réflexion sur la démocratie, culture du dialogue coopératif,... Car c'est bien par plus de démocratie que nous proposons de contrer son affaiblissement. C'est de la multiplication et de la diversification de ces espaces démocratiques, comme autant de nouveaux rhizomes, que les citoyen-nes pourront créer les récits qui façonneront la société de demain.

Editeur responsable : Julie Simon
 Coordinatrice du magazine : Claire Wiliquet
 Ucoopia Avenue Franklin Roosevelt 50/266 1050 Bruxelles
 Conseil de rédaction : Caeymaex Florence, Scholtes Felix, Delruelle Edouard, Delvaux Juliette, Falla Aurore, Martin Céline, Raxhon Philippe, Wautelet Patrick, Mescoli Elsa, Verfaillie Michèle, Faulx Daniel, Ranieri Marjorie, Jadoul Maryse, Blain Sophie, Mouton Alice, Bruno Frère, Justine Huppe.
 Couverture : Sébastien Gairaud
 Illustrations intérieures : Aurore Lefèvre.
 Design et mise en page : six-dix-sept-deux®

Avec le soutien de :

Dans le cadre d'un programme commun : **UNI4 COOP**

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution 2.0 Belgique. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/be/>

- 3 No pasaran. Julie Lombé
- 6 Des rencontres et du lien grâce au forum ouvert. Mariel Engels
- 8 ■ Evolution, banalisation et diffusion des discours d'extrême droite. François Debras
- 12 Créer des nouveaux récits : un projet démocratique et culturel. L'exemple de Rêvons Liège. Sophiane Neyens
- 16 Développer l'argumentation coopérative pour vitaliser la démocratie. Daniel Faulx
- 22 ■ L'évidence des faits et la construction idéologique. Christine Servais
- 27 ■ Pourquoi créer des contre-pouvoirs aux élections ? Michael Damman
- 31 Liège Ville Hospitalière : un exemple de démocratie pratique. Alice Clarebout
- 36 ■ Est-ce que la solidarité instituée fait encore partie de notre projet de société ? Bruno Frère et Sybille Mertens
- 43 ■ Contester en démocratie : comprendre le conflit social à l'heure de la crise de la représentation. Noé Hiernaux et Arthur Rouselle
- 47 Quand les étudiant-es redéfinissent la démocratie. Noa Grisel, Sophiane Neyens, Luca Singarella et Julio Vengo
- 51 ■ Le numérique low-tech : des techniques démocratiques à la démocratie technique. Matthieu Koroma
- 55 ■ Ecologie citoyenne et démocratie : les enseignements des luttes écologistes. Florian Zanatta

Concrètement, on fait quoi ?

Ce soir, on va beaucoup parler.

Mais est-ce que parler, c'est faire ?

N'ajoute-t-on pas là juste du bruit au brouhaha ambiant ?

Car si les poèmes empêchaient les balles et les baffes de pleuvoir, ça se saurait.

Tout au plus, un slam, ça conscientise, ça console, me direz-vous.

Alors, que peuvent vraiment les mots ?...

Ne vous y trompez pas :
NOS MOTS ONT UN POUVOIR.

Bien qu'invisibles, ils habillent de beau nos idées.

Ils sont un bouclier,
ils sont une arme culturelle.

NOS MOTS ONT UN POUVOIR.

C'est pour cela que ces arracheurs de dents nous les retirent de la bouche.

Nous les voler, c'est comme confisquer notre capacité d'agir.

Faire taire. Museler.
Réduire au silence.

Gaslighting rhétorique. Inversion totale de tout. Vous avez remarqué ? Depuis quelques années, l'écologie est dite punitive, les écologues bobos, les gauchos islamistes, les fémi-nazis, les grévistes preneurs d'otage, les antifas terroristes, les journalistes bolchéviques, les juges injustes, la solidarité un crime et les enfants à trottinettes suspects. On agite tyrannie des minorités, lobby LGBT, ensauvagement, wouin-wouin, on ne peut plus rien dire, not all men et tout le monde, dans cette salle, est woke !

Woke n'est pas une insulte.

En criant plus fort que nous, ils ont

volé nos fiertés et les ont teintées de brun et de bruits de bottes.

Bots, MAGA, contrôle des médias, désinformation, éléments de langage.

Ils font soupe sémantique de tout et ils galvaudent les termes : liberté d'expression, bon sens, vérité, débat démocratique, violence... tout est vidé de son sens, idéologiquement détourné.

Des héritiers nous parlent de méritocratie.

Les politiciens se goinfrant d'argent public fustigent l'assistanat.

Le génocide se titre "conflit".

Les parachutes dorés critiquent les gilets jaunes.

Les multi-propriétaires crient à la rage taxatoire.

Les boys clubs dénoncent la non-mixité choisie.

Les gardiens de la paix deviennent des forces de l'ordre.

Les gros SUV électriques sont dits écologiques.

Des tradwives se proclament "vraies féministes".

Les opprimés se victimiseraient un peu trop.

Des pétromonarchies reçoivent des Green Awards.

La droite, de Le Pen à George-Louis Bullshit, se revendique de Martin Luther King.

Cyril Hanouna traite tout le monde de bouffon.

Trump fut à deux doigts du Prix Nobel de la Paix.

L'Arabie saoudite préside la Commission de la condition de la femme aux Nations unies.

DYSTOPIE TOTALE. L'effet cocktail des mesures nous donne la nausée et, fenêtre d'Overton grande ouverte, on gerbe à chaque nouvelle dinguerie.

On gerbe à chaque dépêche, à chaque nouveau post, à chaque JT.

Ecœurés, on vomit jusqu'à la bille, chaque jour.

Le Grand Soir a la gueule de bois.

Sidération. Mutisme.

Mais, je vous le répète,
LES MOTS ONT UN POUVOIR !

Voyez... leurs mots, à eux, sont devenus des réalités, des décrets, des gens parqués derrière des frontières, des jeunes qui sont plus pauvres que leurs parents, des travailleurs qui meurent avant l'âge retraite, des femmes qui ont peur, des ados qui angoissent. Explosion des ventes de Xanax.

Anesthésie.
Analgésie de l'empathie.

Sensation d'impuissance face à leur argent, leur arrogance, leur violence qui ne s'embarrasse même plus de se cacher.

Ils sont en roue libre et nous, dessous, écrasés. Humiliés.

Même les poètes ne trouvent plus les mots.

Moi, j'ai carrément un carnet dans lequel j'écris les phrases des autres :

"Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison !" Coluche

Mélanie sur Instagram dit "Soyez sélectif dans vos combats : parfois, il vaut mieux avoir la paix qu'avoir raison".

Servigne citant Kropotkine

"Il existe une autre loi de la jungle : c'est l'entraide"

Sur un graph au mur : "Si vous vous demandiez ce que vous auriez fait en 40-45. Eh bien vous y êtes."

Sur un T-shirt : "Je ne suis pas fragile comme une fleur, je suis fragile comme une bombe" Frida Kahlo

A la radio, Guillaume Meurice dit "Il est 1789 moins quart".

Révolution. Révolution citoyenne. Combattre la fatalité.

Ouvrez les livres d'histoire : rien n'est immuable.

Écllosion. Apparition d'une idée ou d'un phénomène perceptible.

Ouverture d'une brèche dans nos silences.

Jaillissement, sous l'asphalte de nos mots vivants.

Vie. Sens. Corporalité. Tissu épithélial. Tissu social. Faire corps. Corps intermédiaires.

Collectif. Forum.

Rassembler nos corps, trop isolés derrière les écrans. Questionner la technologie.

Refaire lien pour de vrai.
Faire racines. Faire bouture.
Faire mycélium. Faire rhizome.

Faire braise collective et joyeuse de ce retour de bâton. Front contre front. Équilibrer le rapport de forces. Armer l'imaginaire. Et puis apprendre à se défendre, avec les mots et peut-être aussi avec les poings. Parce que, en face, les bourgeois ont déjà commencé la casse sociale et les fachos les ratonades. Ce n'est pas demain. Ce n'est pas peut-être. C'est déjà là. Ici. Maintenant.

Est-ce que c'est démoralisant ? OUI

Est-ce qu'il faudra être courageux ? OUI

Est-ce que ça va être confortable ? NON

Est-ce qu'il faudra se mouiller, se former ? OUI

Est-ce qu'on verra le résultat de nos luttes de notre vivant ? NON

Est-ce dès lors nécessaire ? OUI

Sans l'ombre d'un doute. OUI parce que la maison est déjà en feu.

ALORS, TRÈS CONCRÈTEMENT... QUE PEUT-ON FAIRE ?

Comment faire pour éteindre un incendie sans se cramer ?

Comment garder le feu de la colère sans se consumer ?

Comment garder assez de braise collective dans nos poches déjà trouées ?

Vous connaissez la légende du colibri ? Un immense incendie ravage la forêt et tandis que tous les animaux observent impuissants, seul le petit colibri s'active : il fait des allers-retours jusqu'à la rivière, transportant quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Lorsqu'un autre animal lui dit que ses efforts sont dérisoires, le colibri répond : "Je le sais, mais je fais ma part." C'est mignon... Spoiler alerte : nos larmes canadiennes ne suffiront pas à éteindre ce merdier, ce brasier, cet enfer !

Camarades, adelphe de tous bords, il y a une deuxième solution pour éteindre un incendie : on va creuser. Partout.

Creuser des lignes coupe feu, comme autant de petits cordons sanitaires autour de leur haine.

No pasaràn ! Résister de 1000

façons, par petit pas, par petites actions, même symbolique. Aider une personne. Soutenir publiquement. Voter. S'engager. Réinvestir l'espace public. Déconsommer. Décarboner. Boycotter. Dire non.

Désobéir. Sortir du virtuel. Pétitionner. Rappeler les faits, les chiffres, la loi. Prendre le temps. Prendre soin. Aimer. Partager du contenu positif. Voir le beau. Marcher.

Se réunir. Faire famille de nos amitiés. Partager un repas, un sourire. Rire. Croire en la jeunesse, du Maroc au Népal. Ecrire de nouveaux narratifs, faits de nos vécus. Des vécus de personnes ordinaires qui feront des choses extraordinaires, ensemble. De manière organiques ou organisée. Il y a, dans l'Histoire, des moments de bascule.

Souvenez-vous qu'il a suffi que Rosa Parks, une femme Noire dans un bus, refuse de céder son siège à un homme blanc pour soulever toute une communauté et mettre fin à la ségrégation. Nous sommes agent du changement, individuellement et, surtout, collectivement.

Ils nous veulent divisés, isolés, déprimés, résignés, soumis. Mais puisque nous sommes ici, malgré le vent, le gris, la pluie, c'est que, quelque part, ils ont failli. Nous avons - le pouvoir - d'agir.

Dès ce soir.

Des rencontres et du lien grâce au **Forum Ouvert**

Lorsque notre équipe s'est posé la question du meilleur format possible pour réaliser notre objectif de créer du lien et de dépasser l'isolement et la sidération, en réunissant les mondes académique, associatif et citoyen, le forum ouvert est vite apparu comme la modalité idéale.

Le forum ouvert est né au sein du réseau Transition, et est parti du constat qu'au cours d'une réunion les échanges les plus intéressants entre les participant·es ont lieu lors de la pause-café. C'est ainsi qu'en 2012, la Ceinture Alimentaire-Terre Liégeoise a vu le jour à la suite de l'organisation d'un forum ouvert sur *comment démocratiser, relocaliser et décarboner le système alimentaire dans une vision long terme ?*

Inspiré·es par cet exemple de belle réussite liégeoise et convaincu·es de la richesse de ce dispositif d'intelligence collective, nous en avons repris l'esprit, les principes et l'avons adapté à l'enjeu démocratique autour de sept questions préalablement identifiées avec le noyau porteur de la dynamique – Ucoopia, professeurs du monde académique, associations liées à l'université et de la société civile.

6 De plus, le forum ouvert, c'est aussi sortir d'une logique de "production", en proposant plutôt une expérience, un processus à vivre et à ressentir. C'est inviter le temps de la rencontre, de la réflexion, accepter une part d'imprévu, et surtout, espérer qu'à

l'issue de cette rencontre, des groupes continueront à se pencher ensemble sur des pistes d'actions, et que des individus continueront à agir à leur échelle avec des gestes et actes simples du quotidien, et/ou rejoindront des actions d'autres associations, collectifs.

Ce forum, c'était faire le pari qu'il y a un "nous" prêt à s'organiser pour faire exister et renforcer nos capacités démocratiques au sein de la société.

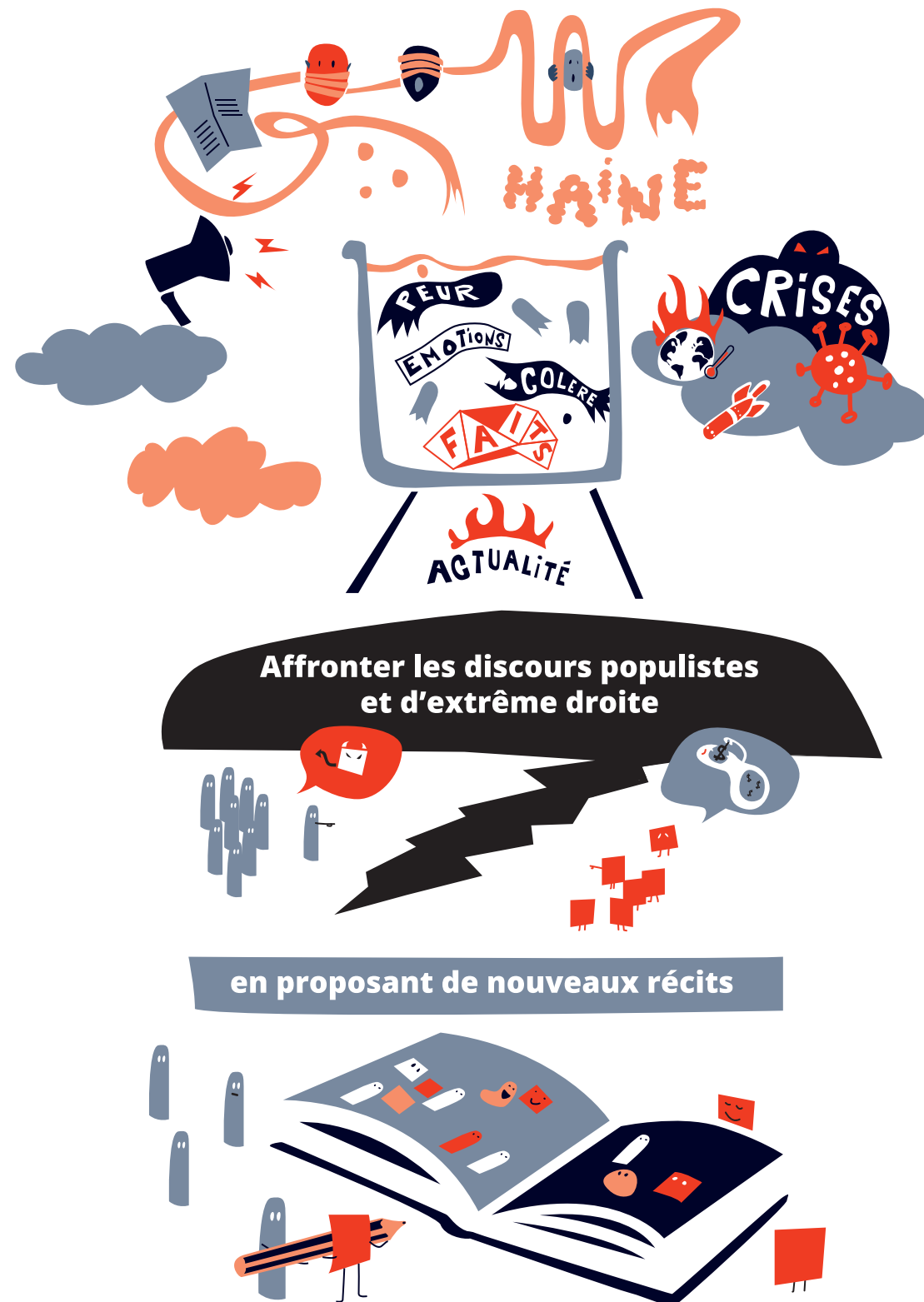
Parmi les **objectifs** et souhaits recherchés à travers cette invitation, notre Forum "*Ruptures partout, réinventons la démocratie*" s'est donné pour ambition de :

- Faire se rencontrer ses personnes désireuses de s'impliquer dans la transformation de leur territoire
- Créer des groupes affinitaires prêts à travailler ensemble
- Impulser une dynamique et favoriser l'émergence de projets démocratiques et inclusifs
- Identifier des projets existants et leur donner de la visibilité

Quatre principes et une loi :

- La loi de la mobilité ou "loi des deux pieds" : si, pendant la réunion, des personnes estiment qu'elles n'apprennent rien ou n'apportent rien aux échanges, elles sont libres de faire usage de leurs pieds pour se rendre dans un endroit plus productif ou plus intéressant à leurs yeux.
- "Les personnes présentes sont les bonnes personnes". Aucun participant ne doit se sentir inutile, chacun a des choses à apporter au débat.
- "Ça commence quand ça commence".
- "Quand c'est fini, c'est fini". Les organisateurs s'engagent à respecter l'horaire de fin prévu.
- "Ce qui arrive est ce qui devait arriver".

Mariel Engels
Chargée de projet en éducation citoyenne Ucoopia.



Evolution, banalisation des discours

Suite à des transformations à la fois internes et externes, les partis politiques d'extrême droite, tout en conservant un corpus idéologique inégalitariste, nationaliste et sécuritariste, adaptent leurs discours. Évolution des termes. Banalisation des cadrages. Mais aussi diffusion et récupération par d'autres. Ces dynamiques contribuent à brouiller les repères analytiques et l'identification "extrême droite" devient, dès lors, plus incertaine. Face à cette "zone grise", comment identifier et qualifier certains discours, certaines propositions ou politiques publiques, certaines personnalités ou certains partis ?

Idéologie et évolution des discours

Traditionnellement, la science politique définit l'extrême droite comme un ensemble de discours, de personnalités et de partis structuré par un corpus idéologique composé de l'inégalitarisme, du nationalisme et du sécuritarisme².

Premièrement, l'inégalitarisme postule que les êtres humains seraient naturellement inégaux les uns par rapport aux autres. Il existerait différentes prétendues "races" qui détermineraient le physique et le mental des individus. Tout comme nous transmettrions la couleur de nos yeux ou de nos cheveux à nos enfants, nous leur transmettrions également certains traits psychiques comme l'intelligence, le courage ou la fainéantise. Dans cette optique, les individus seraient déterminés par leur appartenance de groupe. Il n'existerait donc pas de comportements ou de caractéristiques individuelles qui seraient indépendantes de l'"identité raciale". Certaines de ces "races" seraient "supérieures", d'autres "inférieures", et il conviendrait d'appliquer cette "loi naturelle" à l'ordre politique et social.

Suite à l'apparition, dans les années 1980 et 1990, de législations contre l'incitation à la haine raciale, contre les discriminations ou encore contre le né-

gationnisme dans plusieurs pays européens, les discours qui portent cet inégalitarisme ont évolué. Le terme "race" a progressivement disparu du devant de la scène et un langage plus codé ou implicite est apparu. Il n'est dès lors plus tant question de "hiérarchie raciale" mais de différences culturelles ou religieuses. Il n'y aurait plus des "supérieures" et des "inférieures", mais des "assimilables" et "inassimilables". Si certains termes disparaissent et d'autres apparaissent, la logique demeure toutefois similaire. Les individus seraient déterminés par une appartenance culturelle ou religieuse. La culture et la religion dicteraient nos comportements et nos pensées. Il n'existerait ni partage ni apprentissage. Les individus seraient enfermés dans des cultures et des religions monolithiques. **Si le racisme biologique laisse petit à petit la place, du moins dans les formations d'extrême droite les plus institutionnalisées, à un racisme culturel ou religieux, le fond demeure. Il s'agit d'un essentialisme.**

Deuxièmement, si l'humanité est scindée entre "supérieurs" et "inférieurs", ou entre "assimilables" et "inassimilables", cela signifie que le groupe d'appartenance, la nation, est imaginée comme homogène et pure, formant un "nous" à séparer d'un "eux", les "étrangers". Le nationalisme d'extrême droite s'oppose à la diversité et aux multiculturalismes, perçus comme des facteurs de dégradation de l'identité nationale. Une langue. Une coutume. Une tradition. Une histoire.

Historiquement, le nationalisme d'extrême droite est un nationalisme d'expansion, c'est-à-dire visant l'accumulation de nouveaux territoires et la conquête d'un "espace vital". Toutefois, ces dernières années, malgré peut-être une certaine résurgence, ce nationalisme évolue lui aussi dans les discours. Il s'agit désormais d'un nationalisme défensif, d'un renversement de la logique victimaire. Ce ne seraient pas les étrangers qui seraient menacés mais le "corps national". Autrement dit, aujourd'hui, l'ex-

et diffusion d'extrême droite¹



James Ensor, *Squelette arrétant masques*. 1891

trême droite se présente comme la protectrice d'un mode de vie menacé : dégradation de la langue, perte des repères et des traditions, modification des noms des vacances, remplacement des crèches de Noël, critiques de certains carnivals, etc. Si ces thématiques ne sont pas des marqueurs exclusifs de l'extrême droite, cette dernière les récupère en les cadrant dans le sens d'une mise à mal de l'identité et y répond par une forme de nostalgie, "c'était mieux avant". De cette rhétorique de protection découle également la promotion d'un ensemble de politiques publiques liées au concept de "préférence nationale". À compétences égales, seuls celles et ceux qui sont nés sur le territoire pourraient être employés dans l'administration publique mais aussi

dans les entreprises privées. Emplois, logements et subventions seraient réservés aux nationaux. L'extrême droite partage ainsi une peur, celle du changement, de la dépossession, du "déclassement", pour proposer une réponse : "il y aura toujours quelqu'un en dessous de vous", "vous n'êtes pas valorisé dans votre travail, mais vous le serez dans votre identité". Ici aussi, les termes évoluent et s'euphémisent. Il n'est plus tant question de préférence nationale, mais d'emplois dits "de souveraineté".

Enfin, troisièmement, s'il existe, soi-disant, des individus "supérieurs" et "inférieurs", ou "assimilables" et "inassimilables", si la nation est présentée comme pure et homogène, alors il convient de →

se protéger. Le sécuritarisme désigne un ensemble de dispositifs de contrôle et de coercition visant à défendre la nation de menaces intérieures et extérieures. L'immigration est présentée comme porteuse d'insécurité, les "étrangers" sont assimilés à des "criminels" ou à des "profiteurs". L'extrême droite prône alors un renforcement de l'armée et de la police, l'application stricte des peines prononcées, le recours systématique à l'emprisonnement, la tolérance zéro, etc. L'État est mobilisé comme un outil permettant d'exercer la violence contre des individus, des groupes, des minorités, voire également des opposants et opposantes.

Euphémisation et récupération des propositions

Les discours ouvertement racistes sont écartés. Premièrement, le terme "race" disparaît au profit des termes comme "culture" ou "religion". Il n'est plus question de "supériorité" et d'"infériorité", mais d'"individus assimilables" ou "inassimilables". L'"identité" est remplacée par les "valeurs" ou le "mode de vie". Deuxièmement, les énoncés hétérophobes sont abandonnés au profit d'énoncés hétérophiles comme, par exemple, la promotion de l'aide au développement afin de lutter contre l'immigration. La protection des coutumes et des traditions est mise en avant bien plus que l'attaque frontale d'un "autre". Troisièmement, les propos deviennent de plus en plus implicites, recourant à un langage codé, à des métaphores déshumanisantes, comme "vague migratoire", ou encore au remplacement de la personne par son statut, "un sans-papiers", "un illégal", facilitant la diffusion d'un imaginaire sécuritaire. Ces éléments renvoient à une "banalisation" de l'extrême droite, parfois aussi qualifiée de "politique de la cravate", visant à contourner la législation et à normaliser les discours dans l'espace public³.

Bien plus que cela, aujourd'hui, l'extrême droite ne renvoie plus uniquement à des partis politiques mais à tout un écosystème. Elle s'incarne dans un ensemble beaucoup plus vaste composé de médias, d'influenceurs, de mouvements identitaires, de réseaux numériques, etc. Cet écosystème diffuse, banalise et légitime des discours et des propositions d'extrême droite⁴.

Outre ces facteurs internes, il existe également, quatrièmement, une récupération de ces thèmes par l'ensemble des autres formations politiques, de gauche comme de droite. En effet, dans le débat politique et médiatique, les questions d'immigration, d'insécurité et d'identité nationale sont au cœur des discussions. Plus encore, les cadrages eux-mêmes sont récupérés et mobilisés, faisant explicitement ou implicitement le lien entre immigration et insécurité ou entre immigration et appauvrissement économique et culturel.

A cet égard, UNIA évoque des "discours gris". Il s'agit de : "discours inquiétants sans pour autant être juridiquement condamnables [préparant] en quelque sorte le terrain aux discours qui incitent à la haine, la violence et la discrimination à l'égard de certains groupes". De plus, ces discours construisent "explicitement ou implicitement, la représentation d'un groupe social donné comme ayant, en tant que tel, une valeur moindre, comme ne jouissant pas d'une égale dignité et ne méritant dès lors pas une considération égale"⁵. Aujourd'hui, UNIA mobilise également l'appellation de discours "lawful but awful".

Face à cette "zone grise", les trois critères initialement présentés ne semblent plus pleinement opérants. Est-il toujours possible de les identifier clairement ? Sont-ils aujourd'hui le propre de l'extrême

droite ? Comment qualifier un parti dont le programme mobilise un des trois critères mais pas les autres ? À partir de combien de discours inégalitaristes, nationalistes ou/et sécuritaristes une personnalité peut-elle être classée à l'extrême droite ? Ou de combien de personnes pour un parti ?

Déconstruire pour reconstruire

Lorsque nous sommes perdus, lorsque nous n'observons plus qu'un nuancé de "gris", il convient de revenir aux fondamentaux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États ont progressivement consacré la centralité de l'État de droit et des droits humains, tant au niveau international qu'au niveau européen et national, notamment en Belgique. En effet, à côté des critères avancés par la science politique pour définir l'extrême droite, le droit peut également apporter une série de réponses à nos interrogations. La loi organique de la Sûreté de l'État (1998), dans son article 8, définit l'extrémisme comme : "les conceptions ou les visées racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires, qu'elles soient à caractère politique, idéologique, confessionnel ou philosophique, contraires, en théorie ou en pratique, aux principes de la démocratie ou des droits de l'homme, au bon fonctionnement des institutions démocratiques ou aux autres fondements de l'État de droit en ce compris le processus de radicalisation"⁶. Cette définition constitue un outil analytique précieux. Elle permet de qualifier d'extrémiste des discours, propositions ou politiques publiques qui, en théorie ou en pratique, mettent à mal les droits humains et l'État de droit. Ainsi compris, l'extrémisme renvoie certes à des partis, mais aussi à des mots, des propositions et des actions ou inactions.

Les mots, d'abord. Des termes comme "décivilisation", "ensauvagement", "grand remplacement"... participent à une déshumanisation des personnes et portent atteinte à leur dignité et intégrité.

Les propositions, ensuite. Si nous comparons certains points du programme du Vlaams Blok des années 1990, unanimement condamné à l'époque par le monde médiatique, politique et judiciaire, à certains débats actuels, la continuité est manifeste. Des propositions telles que les pushbacks, l'externalisation des demandes d'asile ou encore l'instauration d'un "moratoire sur l'asile" entrent en contra-

dition, en théorie ou en pratique, avec les droits humains reconnus, entre autres, dans la Convention européenne des droits de l'homme. À ce titre, elles peuvent être qualifiées d'extrémistes au regard de la définition juridique.

Enfin, les actions ou inactions. Si l'extrémisme se définit comme une atteinte, en théorie ou en pratique, aux droits humains et à l'État de droit, alors certaines politiques publiques contemporaines peuvent être qualifiées d'extrémistes. La politique migratoire belge, par exemple, fait l'objet de plus de 17.000 condamnations pour non-respect du droit d'asile. Des responsables politiques ont par ailleurs affirmé publiquement ne pas appliquer certaines décisions de justice. Ces pratiques et déclarations fragilisent les fondements de l'État de droit et relèvent, par définition, de l'extrémisme.

Si l'extrémisme n'est plus, ou n'est pas exclusivement, le propre de l'extrême droite, et si sa définition renvoie à une opposition aux droits humains et à l'État de droit, il nous appartient alors de proposer de nouveaux cadrages, de nouveaux discours et de nouvelles propositions qui les défendent et les promeuvent.

François Debras

Professeur ULiège, Haute école libre Mosane

- 1 Cet article est en partie inspiré d'un autre que nous avons rédigé avec Sibylle Gioe et qui présente trois outils pour identifier, qualifier et argumenter du caractère extrémiste d'un discours ou d'une proposition, "C'est d'extrême droite : s'outiller pour qualifier des discours et des propositions politiques", *Politique revue de débats* (publié en ligne le 17 juillet 2024).
- 2 Pour une analyse typologique des définitions de l'extrême droite ainsi que des relations entre cette famille politique et la démocratie : Debras François, *Le chant des sirènes : quand l'extrême droite parle de démocratie*, Peter Lang, 2022, pp.40-41 et pp.57-67 ; Mudde Cas, *The ideology of the extreme right*, Manchester University Press, 2000, 224 p.
- 3 Pour en savoir plus sur la lutte contre l'extrême droite, Biard Benjamin, "La lutte contre l'extrême droite en Belgique. I. Moyens légaux et cordon sanitaire politique", *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°37-38, 2021, pp.5-114 ; Jamin Jérôme, *Faut-il interdire les partis d'extrême droite ? Démocratie, droit et extrême droite*, Les Territoires de la mémoire, 2006, 155 p.
- 4 Concernant les réseaux de l'extrême droite en France, Bouron Samuel, *Politiser la haine : la bataille culturelle de l'extrême droite identitaire*, La Dispute, 2025, 155 p.
- 5 Dupret Pauline, Pedraza Pizarro Andrea, *Des messages à la frontière entre opinion et discours de haine. Une analyse de la communication des personnalités politiques belges francophones sur les réseaux sociaux*, (publié en ligne sur le site d'UNIA, le 2 mai 2019).
- 6 Article 8 de la loi organique des services de renseignement et de sécurité, du 30 novembre 1998.

Ces discours construisent explicitement ou implicitement, la représentation d'un groupe social donné comme ayant, en tant que tel, une valeur moindre, comme ne jouissant pas d'une égale dignité et ne méritant dès lors pas une considération égale.

Créer des nouveaux récits : un projet démocratique et culturel

L'exemple de *Rêvons Liège 2030*

Dans une époque saturée d'urgences : sociales, climatiques, démocratiques. Il devient de plus en plus difficile de penser l'avenir autrement qu'à travers le prisme de la peur. Crise écologique, épuisement des ressources, inégalités grandissantes, tensions identitaires, défiance envers les institutions... tout semble converger vers une même sensation : celle d'un futur déjà condamné. Face à cela, les discours dominants oscillent souvent entre deux impasses : d'un côté, l'acceptation passive du pire. De l'autre, la croyance que la technologie, seule, suffira à nous sauver.

Mais une troisième voie existe, plus précieuse et plus puissante : celle de l'**imagination collective**. Non pas l'imagination comme fuite, mais comme capacité à ouvrir des possibles. Non pas comme rêve naïf, mais **comme outil concret pour réorienter la société et retisser du commun**. C'est précisément ce que propose "Rêvons Liège 2030". Car il y a des événements qui ne se contentent pas de rassembler. Ils déplacent. Ils transforment. Ils ouvrent des brèches dans nos certitudes et créent des espaces où l'on peut respirer autrement, penser autrement, désirer autrement.

Né de l'alliance entre l'Université de Liège et le Théâtre de Liège, ce projet s'est donné une ambition claire : imaginer une métropole liégeoise plus résiliente, plus durable, plus inclusive, plus désirable. En réunissant scientifiques, artistes, entrepreneur-euses, acteur-rices de terrain et citoyen-nés. L'événement s'est articulé autour de sept grandes thématiques interconnectées : alimentation, bâti et infrastructures, biodiversité, culture et éducation, énergie, finances et solidarité, mobilité.

Du printemps 2023 à l'automne 2024, une série de rencontres organisées dans des lieux inspirants et atypiques a mêlé analyses d'expert-es, retours d'expérience, propositions artistiques et ateliers participatifs. L'objectif : nourrir les débats, créer des ponts entre des domaines souvent cloisonnés, mettre en lumière des initiatives existantes, mais surtout ouvrir les imaginaires et encourager l'exploration de nouvelles pistes. Cette démarche part d'une intuition simple mais essentielle : pour avoir envie de s'engager, il faut d'abord rêver.

Produire du récit : un enjeu central de la transition

La transition écologique et sociale ne se joue pas uniquement dans les lois, les infrastructures ou les budgets. Elle se joue aussi dans les représentations, dans les symboles, dans les histoires que l'on se raconte.

C'est pourquoi l'une des forces majeures de Rêvons Liège 2030 réside dans sa capacité à fabriquer du récit collectif, à partir d'une rencontre entre disciplines, sensibilités et vécus. Dans un monde où les expert-es parlent souvent entre eux-elles et où les citoyen-nés sont réduit-es au rôle de spectateur-rices, l'événement a choisi de casser les codes : pas de conférence verticale, mais des assemblées ; pas de solutions imposées, mais des ateliers ; pas de posture professorale, mais une co-construction où chacun-e se sent légitime.

L'expérience montre à quel point l'imaginaire est un levier politique. Les artistes y jouent un rôle crucial :



Fresque réalisée lors des ateliers rêvons Liège.

par le décalage, l'humour, l'émotion, l'extrapolation, iels ouvrent des portes que la rationalité seule laisse souvent fermées. Là où les chiffres et les diagnostics peuvent écraser, l'art remet du mouvement, du désir, de l'élan.

Cette hybridation entre science et création permet d'éviter un piège classique de la transition : l'angoisse paralysante. Les enjeux environnementaux sont massifs, parfois vertigineux. Mais en proposant un espace où l'on peut rire, pleurer, débattre et rêver ensemble, Rêvons Liège 2030 transforme la peur en énergie collective.

Une expérience qui rend la société de demain désirable

Rêver la ville de demain n'est pas un luxe, ni une distraction. C'est une condition pour l'action. Car pour s'engager, il faut d'abord pouvoir désirer. Il faut pouvoir se projeter dans une société où l'on respire mieux, où l'on se déplace autrement, où l'on se nourrit plus sainement, où l'on vit plus dignement. Ce que produit Rêvons Liège 2030, c'est une vision de société fondée sur des valeurs profondément positives : la coopération, la solidarité, l'émancipation, la convivialité, l'accès aux ressources, la justice so-

ciale. Ce n'est pas une utopie abstraite : au contraire, les rencontres ont aussi mis en lumière l'existant, cette "fourmière" d'initiatives déjà présentes sur le territoire : frigos solidaires, coopératives, monnaies locales, habitats groupés, repair cafés, jardins partagés... Le futur rêvé n'est donc pas un fantasme : il est déjà en germe.

Les récits issus des ateliers montrent une société plus apaisée, plus lente parfois, mais surtout plus cohérente. Une société où la mobilité ne serait plus un marqueur de domination, où le SUV ne serait plus un symbole de réussite. Une société où l'on privilégierait la marche, le vélo, les transports publics, et où les espaces publics seraient réappropriés comme lieux de vie.

Ils montrent aussi une ville où l'alimentation redevient une question collective : potagers sur les toits, forêts comestibles, cantines durables, circuits courts, formations au maraîchage, partage intergénérationnel de savoirs agricoles... Ils imaginent une ville qui remet le vivant au centre : renaturation des berges, corridors écologiques, baisse de la pollution lumineuse, fêtes des saisons, éducation à la biodiversité... Ils dessinent une économie qui cesse d'être une machine à exclure : banques éthiques, →

Développer l'argumentation coopérative pour vitaliser la démocratie

Lors du forum ouvert, les participant-es se sont engagés à "protéger ce que notre société a de plus précieux" (C. Wiliquet) : la démocratie. Adoptant une perspective microsociale, nous sommes partis des écrits de Kurt Lewin. Ceux-ci nous ont appris que la démocratie n'était pas qu'une question de structures institutionnelles, d'arsenal législatif ou de mécanismes de pouvoirs et de contre-pouvoirs, mais qu'elle prenait corps aussi dans les interactions entre les individus et les groupes sociaux, dans la manière dont nous nous comportons les uns avec les autres. Elle est donc également un exercice du quotidien, ce qui la rend aussi très fragile. La mettre en œuvre exige des comportements d'écoute et de coopération qui ne sont pas si aisés qu'il y paraît à mettre en place. D'autant que, comme l'observe de Libera, il devient de plus en plus difficile dans notre société de débattre de façon apaisée.

La brutalisation du débat comme fin de la démocratie

16 L'auteur rejoint en cela le journal *Le Monde* qui publiait il y a quelques mois (4 juin 2025) une tribune sur une notion "plus subtile qu'il n'y paraît pour évoquer la violence ambiante" : la brutalisation du débat public. De fait, depuis quelques années, nous sommes confrontés à toute une série de formes langagières qui témoignent d'une dérive inquiétante pour la société délibérative : insultes, dévalorisation de l'autre partie, invectives, attaques sur la personne, moqueries, caricatures, intimidations, ... la liste est longue.

Le spectacle quotidien de la communication politique et médiatique semble nous diriger de plus en plus vers des situations d'affrontement et de non-écoute. Comme le dit le collectif *ambas-*

sadeurs d'expression citoyenne : "Notre société a franchi une ligne invisible ces dernières années : l'argumentaire de l'autre est devenu celui de l'ennemi. La cacophonie ambiante (...) étouffe les arguments des un-e-s et des autres". Or, si Habermas préfère parler de *délibération démocratique* plutôt que de débat, c'est pour insister sur l'importance en démocratie de traiter l'autre comme un sujet égal à soi, de valoriser l'intelligence collective, de recourir à des procédés discursifs constructifs plutôt que visant l'humiliation. Ne plus savoir débattre sereinement nous éloigne d'une des conditions essentielles de la démocratie : le fait que les personnes recourent à des actes de paroles coopératifs plutôt que compétitifs.

Sans compter que ce constat dépasse la parole : la brutalisation s'incarne aussi dans des passages à l'acte à différents degrés de violence. Menaces et coups de couteaux sur des politiciens belges (Le Soir du 27/10/2017), assassinat de la députée Jo Cox pendant les débats enflammés sur le Brexit en 2016, agression mortelle d'un militant d'extrême droite il y a quelques jours, suivie d'inscriptions sur les murs "mort à Raphaël Arnaut" dans les rues de Lyon. Poussée à ses extrêmes, la brutalisation du débat public devient antinomique de la démocratie.

Dans ce contexte, comment retrouver des pratiques de dialogue qui nourrissent la démocratie ? Comment les apprendre ? Comment retrouver d'authentiques terrains de débats qui font avancer le collectif ?

L'argumentation coopérative comme forme de dialogue : une pratique à développer

Pour Perelman et Olbercht-Tytica, la capacité à dialoguer et débattre est une condition de la démoc-

ratie. Ils défendent dans leur traité d'argumentation, la possibilité de **plusieurs solutions justes**, le recours à la **logique informelle, la valorisation du dialogue et la complexité comme richesse**, et non comme menace. À l'inverse des joutes oratoires, le duo prône une rhétorique du lien, de la compréhension mutuelle, de la décision partagée.

Dès lors, peut-être faut-il rappeler pour commencer, que le but premier d'un dialogue et même d'une argumentation, n'est pas de convaincre mais de générer des débats de qualité pour fonder des décisions de qualité.

Certes, lorsque l'on regarde le dialogue du point de vue des débatteurs, on peut dire qu'un bon argumentateur est un argumentateur qui convainc. Il le fera soit – façon Schopenhauer – en cultivant *l'art d'avoir toujours raison*, recourant s'il le faut à la manipulation, la mauvaise foi et l'excès. Ou il le fera – façon Breton – en faisant preuve d'éthique, en se donnant pour mot d'ordre de *réussir à convaincre sans manipuler*. Mais dans les deux cas, il s'agira pour lui d'emporter la conviction d'autrui et du public. C'est le modèle du jeu d'échec : faire preuve de stratégie – avec ou sans triche – pour emporter la partie et mettre l'adversaire mat. Il y aura un gagnant et un perdant. Signe ultime que l'on est dans cet état d'esprit, on se réjouira de la faiblesse en argumentation de l'adversaire.

Mais si on regarde la scène à l'échelle de l'ensemble des personnes qui dialoguent, le but du débat est la qualité d'échange, avec le plus d'arguments pertinents possibles, de contradictions intéressantes, d'idées neuves ... C'est le modèle de la maison à construire : il faut que les points de vue de l'archi-

tecte, de l'ingénieur, de l'entrepreneur, de l'urbaniste, du citoyen, de l'ouvrier, du maçon, du propriétaire... soient entendus pour que l'ensemble soit pertinent. Dans ce cas, ce qui compte, c'est la richesse du débat et la bonne qualité des décisions qui seront prises. Les objectifs systémiques devraient alors dominer, reléguant l'égo et les enjeux des débatteurs à l'arrière-plan.

L'approche coopérative invite à poser des questions ouvertes, reformuler les arguments adverses, distinguer les faits des opinions, valoriser les désaccords féconds, et même à changer d'avis, sans honte.

C'est donc cette forme d'**argumentation coopérative**, ou **partenariale** que cet article entend promouvoir. Alors que la logique compétitive pousse alors à **camper sur ses positions, caricaturer les objections, instrumentaliser les émotions ou simplifier à outrance**, l'approche coopérative invite à **poser des questions ouvertes, reformuler les arguments adverses, distinguer les faits des opinions, valoriser les désaccords féconds**, et même à **changer d'avis**, sans honte.

À l'heure où les réseaux sociaux et les espaces médiatiques favorisent souvent des formes d'affrontement verbaux éclairs et peu nuancés, il est plus que jamais nécessaire d'apprendre à argumenter autrement, dans une logique d'écoute, de rigueur et de collaboration. Car argumenter de manière coopérative n'est pas habituel. Cela s'entraîne. Cela se développe. Cela s'apprend.

Quelques principes d'argumentation coopérative

Nous proposons ici cinq principes pour appliquer l'argumentation coopérative. Ils font partie d'un ensemble plus vaste de pratiques qui feront l'objet d'un manuel. Nous imaginons en exemple fil rouge une discussion sur l'idée de remplacer les élections en tout ou en partie par des systèmes de →

tirage au sort, comme le propose notamment David Van Reybrouck dans son essai : *contre les élections*.

Nous avons opté pour une présentation en opposition entre argumentation coopérative et compétitive. Cette binarité vise à bien différencier les deux approches. Celle-ci est parfois subtile. Entre une formulation compétitive et une formulation coopéra-

tive, la différence est parfois fine : un mot, le choix d'une tournure de phrase, l'intonation parfois. Entre un "tu penses vraiment ça ?" péjoratif qui raille le point de vue adverse et un "tu penses vraiment ça ?" qui invite au développement et témoigne d'un intérêt sincère, la ligne est parfois fine... et pourtant décisive. Ce qui compte, c'est surtout l'intention, ainsi que la réaction produite chez l'interlocuteur.

Argumentation coopérative	Argumentation compétitive
<p>Cadrer le débat plutôt que le sujet.</p> <p>Focalisation sur le processus, invitation à entamer un débat sans déjà trop trancher un avis.</p> <p><i>T'en penses quoi toi de cette histoire de tirage au sort ?</i></p> <p><i>Moi je ne suis pas trop convaincu par le mec qu'on a vu hier.</i></p> <p><i>Je ne sais pas quoi en penser ça m'étonne un peu comme proposition. Pas toi ?</i></p>	<p>Se focaliser directement sur le contenu</p> <p>Chercher d'emblée à créer un cadre de référence favorable à la cause choisie.</p> <p><i>C'est vraiment nul ce qui se passe à Bruxelles. Faut vraiment qu'on passe au tirage au sort. C'est la seule solution.</i></p> <p><i>Oh hier, j'ai vu un gars qui prônait le tirage au sort à la place du cirque des élections... Intéressant !</i></p>

Principe 1

En argumentation habituelle (compétitive), on a tendance à entrer directement dans le vif du sujet, de manière affirmative et peu ouverte.

En argumentation coopérative au contraire, on cherche à ouvrir le sujet sur le processus. Cela ga-

rantit une espèce de contrat entre les locuteurs qui va favoriser l'écoute et la recherche de points de rencontre. Remarquez dans la première colonne les formes interrogatives, les formulations prudentes, l'appel à l'autre personne

Argumentation coopérative	Argumentation compétitive
<p>Poser des questions ouvertes pour mieux comprendre la position de l'autre.</p> <p><i>Mais toi du coup, t'aurais peur de quoi s'il y avait un tirage au sort ? Qu'est-ce qui fait que tu penses que ce serait une bonne solution ?</i></p>	<p>Poser des questions "pièges" pour renforcer sa position</p> <p><i>Ce n'est pas une manière de nier la démocratie ça ?</i></p>

Principe 2

Certaines questions sont de réelles invitations à développer, d'autres visent à piéger pour mieux démonter l'argumentaire adverse. Si l'on ne favorise que le deuxième mode, on va très vite entrer dans un renforcement réciproque (chacun est de plus en plus convaincu du bien-fondé de son point de vue) par opposition à une spirale ouverte (le débat gagne

en intérêt pour les deux parties) (Bourgeois et Nizet, 1997). Plus qu'une question de formulation, c'est une question d'intention. Notons ici toutefois comment les questions de la deuxième colonne sont faussement ouvertes (et fortement induites), contrairement à celles de la première.

Principe 3

Argumentation coopérative	Argumentation compétitive
<p>Chercher des points d'accords et de convergence sincères</p> <p>Un des buts de l'argumentation, surtout coopérative, c'est la découverte de points de convergence, de propositions ou d'assertions sur lesquels on est d'accord.</p> <p><i>Au moins, on se rejoint sur un point : le système actuel ne fonctionne pas.</i></p> <p><i>Je crois que je partage la même vigilance que toi par rapport aux recettes miracles : ça me fait toujours un peu peur. Mais cette proposition me semble bien pensée.</i></p> <p><i>Là où je ne te rejoins pas, c'est dans la confiance à des individus lambda.</i></p>	<p>Faire des "concessions tactiques" et ainsi renforcer sa crédibilité sans jamais rien céder au fond</p> <p><i>Ok, il a fallu des centaines de jours pour faire un accord à Bruxelles. Oui, au fédéral aussi. Mais c'est la Belgique. Une démocratie complexe. Avec plusieurs communautés.</i></p>

En situation de discussion, posons-nous cette question : faisons-nous des concessions de telle sorte d'apparaître comme objectif alors qu'en réalité on

ne bouge pas d'un pouce ? Ou cherche-t-on réellement quels sont les points qui nous éloignent et ceux qui nous rapprochent dans le but de construire une discussion qui fait avancer le sujet comme les partenaires ? La découverte des points de convergence est un maillon essentiel du débat démocratique. Dans ce cadre, une transparence à l'égard de ce qui oppose (là où je ne te rejoins pas) fait partie intégrante de la démarche coopérative.

Principe 4

Argumentation coopérative	Argumentation compétitive
<p>Reformuler les arguments adverses avant d'y répondre, afin de s'assurer d'une compréhension correcte.</p> <p><i>Donc, pour toi, ce système de tirage au sort représentatif de la population repose sur un présupposé erroné ? Si j'ai bien compris ce que tu m'as dit, c'est parce qu'il y a cette idée fautive, celle que les personnes votent en fonction de leurs catégories sociales. C'est bien ça ? Et donc, ce n'est pas parce que c'est représentatif de la population que c'est représentatif des opinions ? (voir Grandjean, 2024)</i></p>	<p>Identifier les faiblesses des arguments adverses et les exploiter</p> <p><i>Oui, donc si je te suis, tu veux d'abord scanner les opinions politiques des citoyens avant de faire le tirage au sort ? Mais alors tu vas sélectionner les gens capables de donner une opinion à la base ! Ce n'est pas n'importe qui du coup qui va faire partie des assemblées. Ça va être très injuste.</i></p>

Technique bien connue en communication, la reformulation nourrit aussi bien le contenu que la relation. Elle combat une tendance très habituelle en argumentation compétitive : on écoute de manière très sélective pour pouvoir mieux attaquer. La construction d'un accord est dès lors très difficile, d'autant que cette écoute sélective amène souvent à une certaine déformation, voire caricature, des propos adverses.

Dans l'exemple, la colonne de gauche montre une intervention de pur retour où l'on cherche à comprendre le point de vue adverse sans jugement. Éventuellement, on y réagira, mais seulement après s'être assuré de la bonne compréhension. Dans la colonne de droite, on tire des conclusions sur base d'une reformulation déjà orientée. On mélange retour et intervention. Le mot "scanner" introduit aussi une dimension péjorative insidieuse mais →



L'argumentation et le dialogue ne doivent jamais être le privilège de quelques-uns, afin que nos oppositions nous fassent grandir et que le débat soit une expérience de croissance et non de domination.

Argumentation coopérative	Argumentation compétitive
Parler en "je", utiliser des formulations prudentes et relatives	Parler en "on", faire appel à l'évidence ou au sens commun
<i>Moi, ma crainte, ce serait que ce soient les personnes les plus favorisées qui participent et que cela laisse de côté une partie de la population.</i>	<i>De toute façon, On sait bien que les personnes qui vont participer aux assemblées citoyennes, ce sont les plus éduquées et favorisées. Réaction 1 : ah oui, tu as raison... Réaction 2 : c'est toi qui le dis !</i>

Principes 5

Il faudra identifier la réaction de l'autre interlocuteur pour bien comprendre l'enclenchement de la dynamique. Cependant, *a priori*, la première intervention pourra donner lieu à un débat sur comment faire pour apaiser cette crainte, donc la recherche de solution commune, alors que la deuxième, avec son appel à la sagesse populaire, propose un discours pseudo consensuel qui étouffe le débat. Soit la personne cède à cette "évidence", et il n'y a pas de

réflexion sur une solution au problème, soit elle refuse l'assertion avec un autre lieu commun. Dans les deux cas, le débat est beaucoup moins constructif.

Conclusion

Loin du développement d'une rhétorique formelle, ces quelques principes d'argumentation coopérative constituent les bases d'un dialogue démocratique à l'échelle de chacun. Ils sont une invitation à, d'abord, réviser notre posture. Ensuite, ils nous encouragent à travailler notre langage verbal et non-verbal pour entrer dans de réels échanges constructifs. Ils constituent à notre avis un agenda éducatif essentiel pour vitaliser la démocratie auprès de tous les individus, qui font partie de notre société – publics moins sensibilisés et moins favorisés y compris, l'argumentation et le dialogue ne doit jamais être le privilège de quelques-uns, afin que nos oppositions nous fassent grandir et que le débat soit une expérience de croissance et non de domination.

Daniel Faulx
Professeur ULiège

Fake news, vérités alternatives, désinformation, rejet de la science : renforcer une éthique de l'information et susciter l'esprit critique



Bibliographie

- Bourgeois E. & Nizet, J. (1999). *Apprentissage et formation des adultes*. P.U.F.
- Breton, A. (2008). *Convaincre sans manipuler*. La Découverte.
- Grandjean, G. (2024). Les assemblées citoyennes en Belgique : une fausse bonne idée ? *France Forum*, 417, p. 21-23.
- Perelman, C. & Olbrecht-Tyteca, L. (1958). *Traité de l'argumentation*. P.U.F.
- Schopenhauer, A. (2013 ed.). *L'art d'avoir toujours raison*. 1001 nuits.
- Van Reybrouck, D. (2014). *Contre les élections*. Babel Sud. In Newcomb, T. M. and Hartley, E. L. (Eds), *Readings in Social Psychology*. New York : Henry Holt.

L'évidence des faits et la construction idéologique

L'essentiel de la critique qui a été adressée aux médias depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle a consisté à mettre en évidence la prépondérance d'un discours idéologique dans les contenus médiatiques. On a beaucoup travaillé à montrer dans quelle mesure le caractère de l'information journalistique était discursif et non pas purement factuel, déconstruisant en cela le discours

de l'idéologie, qui s'est toujours présenté au contraire comme "naturel", "évident", conforme aux faits. Pour ne citer que quelques exemples d'analyse critique, la sociologie des médias s'attache à mettre au jour le fonctionnement d'une rédaction, avec son "agenda setting" et les différents choix qui vont transformer un simple fait en une information ; l'analyse de discours s'intéresse de son côté à la manière dont les faits sont nommés et qualifiés, ou à la question de savoir quelles sont les catégories sociales qui ont accès à la sphère publique et sont en mesure

Il s'agit de donner au public les moyens de comprendre le monde et d'y exercer son esprit critique, de l'éclairer, afin qu'il soit en mesure de participer au débat public.

de faire entendre leur voix ; la socio-économie des médias, met de son côté en évidence, les relations structurelles entre les champs journalistiques et les sphères du pouvoir économique et politique. Or, une critique très similaire est aujourd'hui adressée aux grands médias, publics et privés, par les sphères de l'extrême droite. Pour l'essentiel, on retrouve ainsi dénoncées : 1° la collusion avec les élites ; 2° l'accès problématique à la sphère publique pour les classes

populaires et, par conséquent, pour les personnalités prétendant les représenter – qui se décrivent volontiers comme des victimes discriminées qui n'ont pas la parole ; 3° des représentations tronquées de la réalité. Dans un premier temps, ces attaques peuvent nous désarmer, car il peut nous sembler que nous les partageons. Il est donc important d'approfondir cette question et de comprendre en quoi ces deux

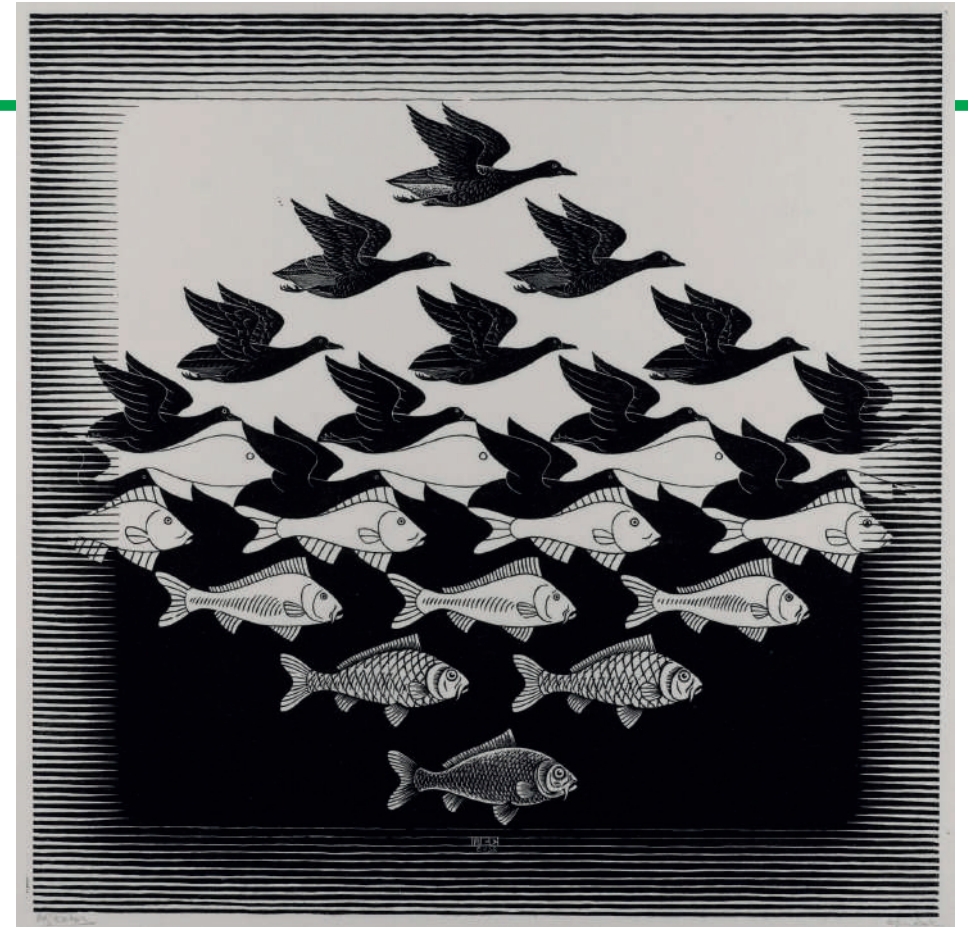
critiques divergent. Ceci devrait nous amener à identifier les directions dans lesquelles nous devons aujourd'hui faire porter notre critique, ainsi que les armes dont le journalisme dispose.

Lorsque l'extrême droite adresse aux médias mainstream les critiques dont nous parlons, elle le fait avec l'intention d'imposer ses propres faits, l'idée étant que ces médias sont orientés alors que sa propre vision serait conforme à la réalité des faits, ce qui constitue clairement un retour de la prétention idéologique à la

transparence du discours. Du côté académique, au contraire, la critique se fait au nom du pluralisme discursif.

L'information est un discours

Traditionnellement, le discours de légitimité des médias est porté par le récit d'émancipation des Lumières les associant à la démocratie. Le rôle des



M.C. Escher, Sky and Water I, June 1938, woodcut, collection of Michael S. Sachs. © The M.C. Escher Company, The Netherlands.

médias est de lutter, par des enquêtes et des révélations, contre le secret et la dissimulation inhérents à l'exercice du pouvoir, raison pour laquelle la presse est considérée comme un 4^{ème} pouvoir : de là vient que le genre le plus noble est sans doute celui de l'investigation, avec ses héros du watergate et autres leaks. Son rôle est également **d'expliquer la complexité du monde** : celle du monde naturel, via la vulgarisation, mais surtout celle du monde social, car cette complexité fait obstacle à la compréhension et par conséquent à l'action des citoyens. Il s'agit de donner au public les moyens de comprendre le monde et d'y exercer son esprit critique, de l'éclairer, donc, afin qu'il soit en mesure de participer au débat public fondant la démocratie.

Malgré le fait que, dans la réalité, tout cela est bien entendu beaucoup plus complexe, on peut tout de même affirmer avec *Le Canard Enchaîné*, journal satirique et d'investigation, que "la liberté de

la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas" et qu'elle reste un des piliers de nos démocraties.

En même temps, les sciences humaines nous ont appris qu'aucune représentation du monde n'est objective au sens philosophique du terme : les représentations que nous produisons en disent autant sur le monde qu'elles décrivent que sur la culture qui les a produites et qui les promeut.

Mais du coup se pose alors la question de la légitimité des représentations médiatiques ; cette légitimité doit venir d'ailleurs que de la seule vérité. Les informations ont en effet leurs propres critères de légitimité, qui sont connus, discutables et d'ailleurs discutés (le caractère public, la proximité, etc.).

Une information, c'est donc toujours du discours, c'est-à-dire une connaissance transmise à quelqu'un par quelqu'un ; l'information est toujours prise →

dans une situation d'interlocution (ce qui est très différent d'un énoncé scientifique, pour lequel la situation d'interlocution ne compte pas). L'information fait toujours partie d'un processus de communication qui est un processus d'échange à caractère social : quelqu'un (une instance) a jugé que cette information était digne d'être diffusée pour telle et telle raison. On ne peut pas séparer l'information de l'activité humaine ; elle n'est pas une quantité mathématique et n'a pas d'existence en dehors des humains, à la différence d'un objet. Toute information comporte cette dimension relationnelle et par conséquent dit quelque chose sur ses interlocuteurs, témoigne de leurs valeurs, de leurs croyances, etc.

Du fait de son caractère discursif, l'information est directement reliée à la pluralité, et je pense qu'il est clair pour tout le monde que celui qui lit *Libération* ne vit pas tout à fait dans le même monde que celui qui lit *La Meuse* ou qui s'informe sur X.

Mais la question de la légitimité est également liée à la structure de délégation du discours journalistique. Toute prise de parole dans l'espace médiatique doit en effet se recommander d'une délégation : les journalistes parlent en notre nom, posent les questions que nous nous posons, etc. Ils n'hésitent pas à se réclamer de cette délégation lorsqu'ils sollicitent une interview en notre nom : le public a le droit de savoir, nos lecteurs/téléspectateurs se demandent si, que pouvez-vous leur dire, etc. Le pluralisme de la presse est réputé répondre en cela à celui de la société, et faire vivre les conflits qui l'habitent.

24 Or, c'est cette structure de délégation qui est aujourd'hui précisément détruite par les nouvelles formes de production et de circulation de l'information.

Montrer plutôt que révéler

C'est en effet ce statut d'intermédiaire qui est directement attaqué par les discours d'extrême droite. Car plutôt que la révélation de faits (qui correspond toujours à une intention politique), ils vont mettre en avant des dispositifs de "monstration", à savoir un dispositif où le fait s'impose de lui-même sans passer par la médiation du média, en étant directement saisi par des individus et en circulant d'in-

dividu à individu grâce au dispositif technique du Web et des réseaux sociaux. C'est ce que Musk appelle le "journalisme citoyen", c'est-à-dire le fait que chacun devienne journaliste : "vous êtes les médias maintenant" écrit-il sur X à ses utilisateurs, et dans le même temps il décortique les comptes des médias qui donnaient, à ses yeux, un faux air de crédibilité à leurs tweets.

Ce que ces dispositifs techniques suppriment, c'est cet espace intermédiaire où l'on peut discuter des faits, où ils sont mis en perspective, etc. Or, en supprimant l'espace où nous devons discuter pour nous mettre d'accord sur les faits sociaux, on supprime en réalité la différence établie par le philosophe John Dewey entre faits physiques et faits sociaux. Un fait physique, dit-il, c'est ce qui reste quand on a enlevé tout ce qui est de l'ordre du désir, des craintes, des objectifs, des intentions, etc. des humains. Du fait physique on ne peut pas discuter, il a une valeur tyrannique, contraignante, tandis que du fait social il faut discuter : tel autocar, tel jour, a conduit X enfants de tel endroit à tel endroit au-delà de la frontière qui sépare l'Ukraine de la Russie : c'est un fait physique qui doit être établi, et c'est là le travail du journaliste. Ensuite : de quoi s'agit-il ? De les mettre à l'abri, de les déporter ? Ici on entre dans la discussion sur les intentions, les désirs, etc. donc dans le fait social, qui doit être discuté dans l'espace public. Or, avec le dispositif de la soi-disant évidence des faits dont nous parlons, il n'y a pas de place pour les faits sociaux. Tout est sur un même plan, le fait doit être considéré lui-même comme l'opinion, et l'opinion comme un fait. C'est l'ère de la post-vérité et des faits alternatifs dont il a beaucoup été question, le "fait alternatif" étant un discours traité comme un fait, c'est-à-dire comme étant indiscutable. Et le "débat" consiste alors à s'accuser de mentir et à s'envoyer des "faits" à la figure... C'est pourquoi David Colon, dans une tribune du journal *Le Monde* parue il y a un peu plus d'un an, pouvait écrire qu'avec ce type de rapport "direct" entre individus – et robots, "le journalisme de qualité est nié dans son essence" : ce "journalisme citoyen n'est autre qu'une arme de destruction massive de la réalité factuelle et de disqualification systématique de celles et ceux qui ont pour vocation de produire des connaissances fiables. Il symbolise le dépassement des médias traditionnels par les médias sociaux et par le post-journalisme des influenceurs." Il est clair que, dans

l'espace public des réseaux sociaux où s'informent aujourd'hui une grande partie de la population, le fait physique a perdu son caractère tyrannique. Il n'a plus aucune valeur de vérité devant s'imposer à tous, le fait scientifique lui-même étant attaqué dans les mêmes termes. En clair, la structure d'Internet a considérablement affaibli le statut même du "fait". On applique aux faits la logique de la pluralité des discours, ce qui mine la crédibilité des médias qui établissent les faits et sape leur légitimité.

Le dispositif de la monstration ne souffre pas le débat

On n'est donc plus dans le cas où l'on s'interroge pour savoir qui est légitime à prendre la parole dans l'espace public et qui ne l'est pas, ni dans le cas où on discute des faits sociaux, c'est la discussion elle-même qui est devenue illégitime, et la seule alternative est celle de la confrontation violente. Cela apparaît très clairement lorsque, sur les réseaux, lorsque vous entreprenez de démentir les faits avancés par les idéologues d'extrême-droite, vous êtes immédiatement disqualifié en étant traité de gauchiste. Discuter, c'est être partisan, c'est-à-dire mentir ou être dans l'erreur.

Or, on ne peut pas prétendre en même temps que les médias institutionnels travestissent la réalité sous une idéologie de gauche et nier le fait que toute prise de parole dans l'espace public est elle aussi un discours à déconstruire. Nous devons donc continuer obstinément à déconstruire les discours des médias, y compris celui de l'extrême droite, avec les mêmes armes.

Cela étant, on constate que, face aux attaques qu'elle subit, la presse est en train d'établir les bases d'une nouvelle forme de légitimité qui, sans surprise, a trait non plus à la pluralité des discours mais à l'établissement des faits, comme le montre l'éditorial du *Monde* du 20 janvier 2025 intitulé :

"Se battre sur le terrain des faits". Le Directeur du *Monde*, Jérôme Fenoglio y explique la décision du *Monde*, après celle du *Guardian* ou de *Ouest France* de se retirer de X. Il écrit : "Bien au-delà de la liberté d'opinion, ce sont, une nouvelle fois, les faits qui sont attaqués en même temps que les méthodes qui permettent de les placer au centre du débat public. Sans ces faits, aucune discussion n'est possible, aucune opinion n'est fondée. Les journalistes ont pour utilité sociale de les établir, grâce à leur savoir-faire professionnel : les techniques d'enquête, la vérification et le recoupement des informations obtenues, la précision des sources, la recherche du contradictoire, la séparation du factuel et du commentaire."

On ne peut pas prétendre en même temps que les médias institutionnels travestissent la réalité sous une idéologie de gauche et nier le fait que toute prise de parole dans l'espace public est elle aussi un discours à déconstruire.

C'est seulement en luttant sur le terrain des faits, pas des méthodes d'enquête et de vérification rigoureuses, que le journalisme peut espérer conserver sa légitimité. L'on voit d'ailleurs que les médias dont la réputation est solide sur ce terrain (*Le New York Times*, *Mediapart*, *Le Monde*, par exemple) ne perdent pas d'abonnés. Et même si le monde des faits et celui des croyances n'ont en réalité aucun contact (on ne combat pas une croyance avec des faits), c'est en ne renonçant pas à les établir, et en continuant à révéler des faits hostiles aux pouvoirs en place, quels qu'ils soient, ou contraires à leurs discours, que les médias conserveront leur crédit. De notre côté, nous ne devons pas renoncer au débat et à la discussion, ni à notre liberté de parole. Nous devons continuer à lire, à écouter et à discuter partout où nous le pouvons.

Agir face à la rupture entre citoyen·nes et monde politique en renouvelant le lien de confiance

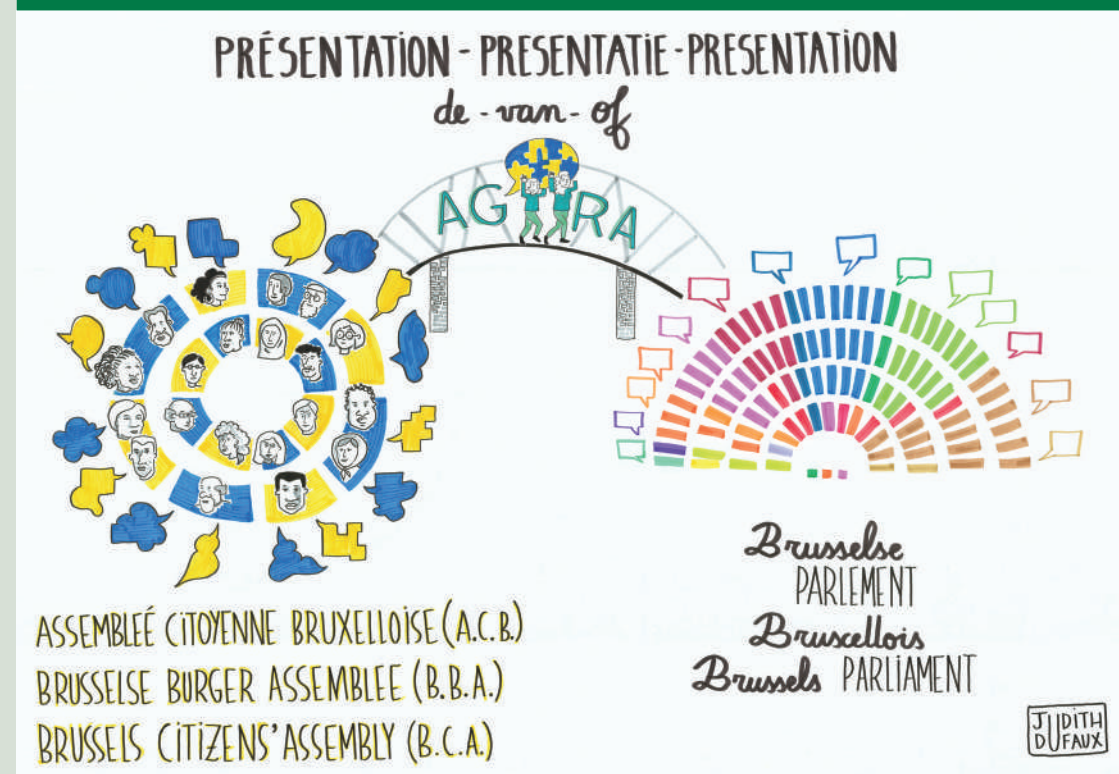


Schéma de présentation du rôle d'Agora (pont entre la démocratie participative et représentative).

Pourquoi créer des contre-pouvoirs aux élections ?
Quelques leçons tirées du mouvement Agora.Brussels

Introduction

Pourquoi différentes initiatives revendiquent-elles de nouvelles manières de faire démocratie, telles que des assemblées composées de citoyens tirés au sort ? À quelles nécessités répondent-elles ? Quelle est leur capacité de proposition ? En quoi une assemblée citoyenne constitue-t-elle — ou non — un contre-pouvoir ? Quelles victoires et quelles perspectives à ces initiatives ? Voici les questions auxquelles je vais essayer de répondre

au cours de cet article que j'introduirai en me présentant quelque peu, de façon à assumer la subjectivité de mes propos :

D'où je parle ?

Après 25 ans dans le secteur associatif, désireux de contribuer à l'invention d'une manière plus participative de définir l'intérêt général, en 2020, je deviens l'un des assistants parlementaires d'Agora.Brussels. →

Ce mouvement citoyen s'est présenté aux élections régionales bruxelloises de 2019 avec un objectif unique : organiser des assemblées citoyennes pour en porter le résultat le plus littéralement possible au parlement.

Dans ce cadre, j'ai contribué avec de nombreux bénévoles à la mise en place de quatre assemblées composées de citoyens tirés au sort. Cinq ans plus tard, les constats principaux m'apparaissent comme évidents :

- Mission accomplie : nous voyons très bien de quoi les assemblées citoyennes sont capables, j'y reviendrai ;
- Mission impossible : amener dans un parlement les propositions d'une telle assemblée via un élu qui sera traité comme faisant partie de l'opposition, est peine perdue. Presque tout est rejeté.

À quelles nécessités répondent les assemblées citoyennes ?

À l'instar d'autres initiatives, Agora. Brussels visait l'approfondissement de la démocratie par l'institutionnalisation de ce type d'assemblées.

Ce qui nous mobilise principalement, je crois, c'est de trouver une réponse satisfaisante au fait que, malgré un attachement qui reste très répandu à l'idée de la démocratie¹, un nombre toujours plus grand de personnes (désormais majoritaire²) ne se sent plus représenté par la manière dont nous prétendons faire démocratie.

Quelle force de proposition ?

Trois dimensions me semblent à évaluer distinctement : quantités, qualités et impacts.

Quantité :

Ces 5 dernières années, Agora.Brussels ne fut de loin, pas, la seule initiative à tenter cette approche :

- Il y eu d'autres listes citoyennes³ inspirées par les mêmes principes ;
- Il y eu d'autres initiatives, comme le panel We need to talk⁴ sur la réforme du financement des partis politiques ;

- Il y eu d'autres dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, en communauté germanophone, en région bruxelloise et en Wallonie⁵ ;
- Dans le monde, des assemblées citoyennes ont déjà été organisées par plus d'une centaine de structures dans au moins 55 pays sur les 6 continents⁶.

Ensuite, il y a la quantité de propositions faites par ces assemblées qui, rien qu'en Belgique, se sont positionnées sur des sujets aussi variés que le logement, l'énergie et le climat, l'emploi, l'alimentation, l'économie du partage, le déploiement de la 5G, la formation en alternance, la biodiversité en ville, le bruit en milieu urbain, la santé, l'inclusion scolaire, les compétences numériques, l'intégration des personnes issues de l'immigration, l'accessibilité des bâtiments pour les PMR, les protections hygiéniques, la lutte contre les cyber-violences, l'accord commercial UE-Mercosur, le financement des partis politiques et... La participation citoyenne elle-même.

Bref, plusieurs centaines de propositions⁷.

Qualités :

Mais l'aspect qui m'apparaît le plus important réside dans ce qu'apporte cette "manière de faire de la politique" :

1. Formuler l'intérêt général de façon plus exhaustive :

Lorsque plusieurs partis gouvernent ensemble, ils défendent le plus souvent les intérêts de leurs électeurs.

Au contraire, tirés au sort selon une stratification garantissant la diversité (genre, âge, diplôme, région, langue...), les membres d'une assemblée citoyenne ne représentent ni parti, ni lobby. **Dans ce cadre — animé par des facilitateurs qui assurent une distribution équitable de la parole équitable, nourri d'une information pluraliste de qualité — l'écoute et la co-construction sont courantes.** Malgré des intérêts divergents, ces assemblées aboutissent à des propositions soutenues par plus de 85 % des participants.



Gauche : participant.e.s à la quatrième assemblée citoyenne bruxelloise organisée par Agora.brussels. Droite : intervention de Pepijn Kennis (élu d'Agora) au Parlement Bruxellois.

2. Décider à la mesure de l'enjeu en intégrant le long terme :

Ponctué par des élections, la vie politique est intrinsèquement prisonnière d'enjeux à court terme.

Aucun participant d'une assemblée n'étant candidat à une prochaine élection, au contraire, devant des enjeux graves ou dont les conséquences n'apparaîtront qu'à long terme, comme le dépassement des limites planétaires, une assemblée décide sans craindre de décevoir des électeurs. La forme de responsabilité qui s'exprime ici est plutôt : *nous et nos proches, nous allons devoir vivre dans les conséquences de nos décisions.*

3. Simplifier, rassembler et améliorer ce qui existe déjà :

Structuré par des élections, la vie politique est un enchaînement de promesses et d'inaugurations. Au contraire, **les personnes** tirées au sort n'ont aucun besoin de réaliser des coups de com, d'inaugurer des symboles de leur action, pour assurer une bonne campagne. Elles **se projettent dans leurs décisions en pensant** plutôt : *que faire pour rassembler et améliorer ce qui existe déjà ? Que faire pour que cela tienne compte de toutes nos réalités ?* Leurs propositions ne sont pas polluées par les intérêts électoraux.

4. Délivrer des décisions en temps utile :

Durant une campagne électorale, les différents partis se mettent en compétition en se distinguant de

façon marquée. Lorsqu'ils doivent s'entendre pour former ensemble des majorités, cela peut rendre les compromis compliqués à obtenir.

Pour des raisons expliquées plus haut, une assemblée citoyenne arrive à un lot de propositions simples et cohérentes validées en 6 à 12 jours étalés sur 6 mois maximum.

Impacts :

Impacts indirects :

Comblent le fossé entre citoyens et institutions : participer à une assemblée relève d'une éducation à la citoyenneté par la pratique. L'information reçue, la compréhension des politiques déjà menées et de leurs effets permettent d'identifier le champ du possible — et ses limites. Lorsqu'elles sont mises en œuvre, les propositions renforcent l'accessibilité des institutions.

Restaurer le vivre-ensemble : toute société est légitimement traversée de visions, de valeurs et d'intérêts divergents, parfois antagonistes. Mais lorsque la polarisation devient cristallisation, faire société devient difficile. Les délibérations encadrées des assemblées recréent de la confiance, favorisent l'expression de publics peu habitués à prendre de la place, provoquent la rencontre entre groupes qui ne se côtoient pas et stimulent curiosité, empathie et compréhension mutuelle.

Impacts directs :

Pour qu'une proposition issue d'une assemblée citoyenne soit appliquée, il faut que les partis au pouvoir, le décident. Cela donne lieu à une mise en application partielle, partielle qui peut dans →

certain cas ne pas avoir lieu du tout⁸.

Vu l'énergie déployée, il me semble qu'on est régulièrement en droit de se dire : *tout ça pour ça ?*

En quoi une assemblée citoyenne est-elle un contre-pouvoir ?

Cantonnée à un rôle consultatif, en rien. L'expression "participation washing" illustre comme il est devenu courant qu'un "vernissage participatif" accompagne certaines décisions. Tout au plus, cela démontre que la légitimité de l'élection n'est plus toujours estimée suffisante.

Pire, parfois le monde politique se sert des propositions des assemblées pour donner une caution démocratique⁹ à ses décisions. En instrumentalisant certaines recommandations, il peut parfois relativiser les revendications d'autres acteurs de la société civile.

En mode consultatif, on peut donc même se demander si les assemblées citoyennes n'ont pas contribué à faire reculer d'autres contre-pouvoirs.

Conclusions : victoires et perspectives

Formellement, les assemblées citoyennes ont conquis le monde — et la Belgique en particulier. Elles ont démontré leur capacité à formuler des propositions plus inclusives que celles issues de la participation, à intégrer le temps long et à construire des ponts entre institutions et citoyens, comme entre citoyens eux-mêmes.

Mais cantonnées à un rôle consultatif, même lorsqu'elles sont institutionnalisées, leurs capacités se diluent dans l'électorisme et les logiques partisans.

Peut-on pour autant les juger à ces résultats ? Qu'aurait-on dit du suffrage universel s'il était resté consultatif ? Juge-t-on de la pertinence d'une manifestation au suivi politique qui en est fait ? Il me semble que non.

Et si la société civile militait pour faire des assemblées citoyennes des contre-pouvoirs aux élections ? La Ligue des droits humains indique un recul géné-

ral des contre-pouvoirs en Belgique : justice sous-financée dont des milliers de décisions restent sans suite, législatif largement subordonné à l'exécutif, lui-même dépendant des présidences de partis, concertation sociale souvent réduite à une consultation formelle au traitement politique opaque.

Et si pour restaurer une séparation effective des pouvoirs, on donnait aux assemblées citoyennes un pouvoir législatif autonome, par exemple, en soumettant ses propositions à référendum, à l'image de ce qui se pratique en Irlande ?

La société civile disposerait ainsi, quelle que soit la majorité en place, d'une chambre où ses revendications seraient examinées avec rigueur et transparence.

C'est la perspective avec laquelle j'ai fondé Démocratie XXL¹⁰, le 15 septembre 2025 (Journée internationale de la démocratie). Celle avec laquelle j'arpente la société civile depuis.

À votre disposition pour en parler avec celles et ceux que cela inspire.

Michaël Damman

anthropologue, responsable du pôle Éducation Permanente du RCR¹¹

- 2022 VT : 8 belges sur 10 restent attachés au cadre démocratique. Et seuls 4% rêvent d'un dictateur : https://www.vrt.be/vrtnews/fr/2022/11/14/pas-moins-de-20-des-belges-seraient-pretis-a-renoncer-a-la-democ/?utm_source=chatgpt.com
- 2022 La Libre / RTBF : <https://www.rtbf.be/.../sondage-rtbf-la-libre-bye-bye-la...> 2024 Knack : <https://www.knack.be/.../knack-enquete-1-miljoen.../> 2025 RTL : <https://www.rtl.be/.../avez.../2025-10-20/article/767536>
- Kayoux à Ottignies, La liste des citoyens de la Hulpe, le Mouvement Citoyen de Sprimont, etc. <https://www.weneedtotalk.be/fr/home>
- Par ordre d'apparition : 2020 <https://www.buergerdialog.be/> - 2021 <https://democratie.brussels/pages/cd> - 2022 <https://www.klimaatraad.brussels/> - 2023 <https://www.parlement-wallon.be/commissions-deliberatives>
- <https://democracyrd.org/>
- Et ce, sans tenir compte de dizaines d'initiatives communales.
- Analyse du blocage autour des résultats du panel citoyen "We Need To Talk" sur la réforme du financement des partis politiques : <https://www.rtf.be/article/reforme-du-financement-des-partis-politiques-pourquoi-ca-bloque-11338904> Feedback de Caroline Sagesser, historienne et chercheuse au CRISP : <https://www.facebook.com/reel/1395354471448267>
- <https://www.ieb.be/A-participe-dans-les-limites-du-cadre-impose-10>
- <https://democratiexl.be/>
- Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus sur l'expérience d'Agora Brussels (asbl dissoute en 2025), avec Periferia AISBL, nous avons écrit un guide - Do Agora Yourself - dont la version PDF est disponible gratuitement ici : <https://periferia.be/do-agera-yourself/>

Liège Ville Hospitalière : un exemple de démocratie pratique

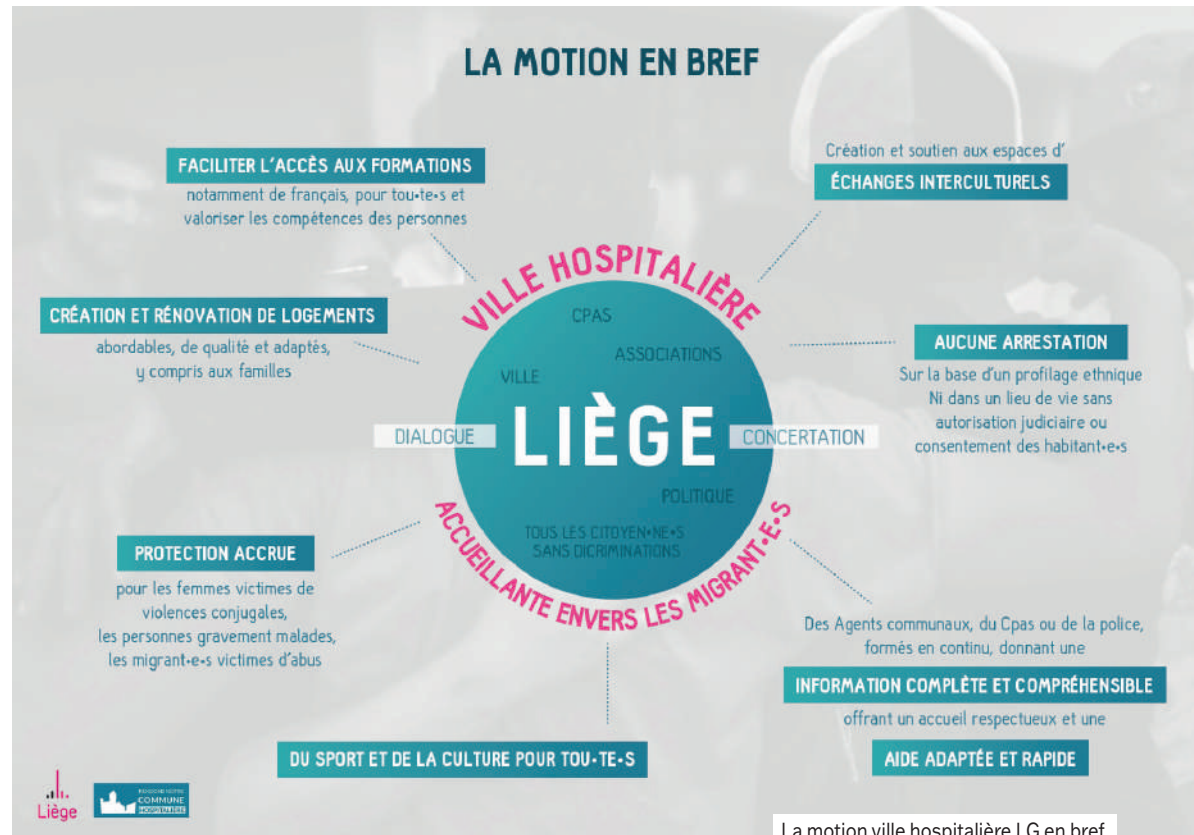
L'année 2026 s'ouvre sur un constat inquiétant : à travers le monde, les démocraties que l'on pensait durables montrent des signes de fragilisation profonde. Dans son rapport 2025, la Ligue des droits humains alerte également sur la déstabilisation de l'État de droit et de ses contre-pouvoirs en Belgique : les pressions et les limites structurelles imposées sur la presse, la société civile et la justice en sont les premiers signes. Ces atteintes aux contre-pouvoirs, constituant les piliers de la démocratie, rappellent que celle-ci n'est pas immuable et qu'elle doit être continuellement défendue, mais également interrogée et réinventée. À toutes les échelles de pouvoir, des acteurs et actrices n'ont pas attendu ce moment de crise pour expérimenter d'autres manières de faire démocratie. Assemblées citoyennes tirées au sort, référendums d'initiative citoyenne ou politique, pétitions reconnues par les parlements, zones à défendre autogérées, mobilisations de la société civile locale voire transnationale ou encore pratiques de gouvernance fondées sur la consultation permanente des acteurs de terrain : ces formes de démocratie pratique existent déjà ça et là. C'est l'une d'entre elles que je propose d'explorer ici, à travers l'exemple de la dynamique Liège Ville Hospitalière.

Accueil et inclusion, les leviers locaux

Une partie de mon travail de recherche doctoral a consisté à étudier la gestion locale des questions migratoires telles que l'accueil, l'inclusion, l'intégration, la diversité, l'interculturalité et la lutte contre les discriminations. C'est dans ce cadre que j'ai développé un intérêt pour le fonctionnement et le rôle concret de la dynamique Liège Ville Hospitalière. En Belgique, le pouvoir communal est le niveau le plus subordonné, mais dispose d'une

marge de manœuvre tant qu'il légifère sur ce qui relève de "l'intérêt communal" (c'est-à-dire tout ce qui concerne strictement le territoire communal et ses résident·e·s) sans interférer avec des législations des niveaux supérieurs. Historiquement, Liège s'est toujours illustrée par des initiatives pionnières en matière d'accueil et d'inclusion des personnes nouvellement arrivées, notamment avec la mise en place en 1973 de son CCCI, Conseil Consultatif Communal des Immigrés, qui permettait la participation des immigré·e·s à la vie publique malgré leur absence de droit de vote. Aujourd'hui encore, la Ville défend une vision interculturelle, bien que sa capacité opérationnelle demeure limitée par les niveaux de pouvoir supérieurs et par un contexte financier contraint.

Concernant la dynamique Liège Ville Hospitalière, l'histoire commence en 2017 : en réaction au durcissement des politiques migratoires belges et européennes, une initiative se développe au sein du CNCD, le Centre National de Coopération au Développement. L'ONG organise une grande campagne d'interpellation citoyenne intitulée "Rendons notre commune hospitalière", invitant les autorités communales à voter des motions pour assurer un bon accueil aux réfugié·e·s. La campagne est reçue avec beaucoup d'entrain à Liège, dont le réseau associatif et militant est déjà très organisé sur ces questions. Le 27 novembre 2017, le groupe baptisé "Collectif pour une justice migratoire" (impulsé par la campagne du CNCD) obtient une victoire décisive : le Conseil Communal adopte à l'unanimité la motion "Liège Ville Hospitalière" que le collectif a contribué à rédiger. Celui-ci devient alors le "Collectif Liège Ville Hospitalière" (LVH) rassemblant associations, collectifs (près de 90 organisations signataires en 2024) et citoyen·ne·s volontaires, décidés à poursuivre leur engagement pour veiller au respect des promesses inscrites dans la motion et faire →



remonter les réalités de terrain aux autorités communales. À partir de la signature de la motion, une série d'acteurs s'organisent plus ou moins formellement dans le but d'améliorer l'accueil et l'inclusion des nouveaux et nouvelles arrivant·e·s à Liège : **la dynamique Liège Ville Hospitalière naît ainsi des interactions entre le collectif LVH, le Bourgmestre, les échevin·e·s, l'administration communale** (tel que le service Population, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), **le Plan de Cohésion Sociale (PCS)**, etc.), **le CRIPEL** (Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères et d'origine étrangère de Liège), **la Police de Liège, le FOREM, etc.**

En termes de fonctionnement, la dynamique repose sur une concertation continue. Bien que les deux rencontres annuelles avec le Bourgmestre (prévues par la motion) soient rarement tenues, les contacts entre le collectif LVH et les administrations restent

réguliers. Dans la pratique, la dynamique fonctionne à travers les réunions du collectif, les échanges avec les élu·e·s et responsables de services, ainsi que les collaborations autour de projets communs. Malgré un engagement institutionnel variable, le travail de concertation mutuelle a permis plusieurs avancées significatives : mise à disposition de logements pour des personnes en séjour précaire, campagne "propriétaires solidaires" et baux glissants pour lutter contre les discriminations au logement, accès aux soins pour les femmes enceintes en séjour précaire, projet *Union Migrant Net* (financé par le fonds européen AMIF) visant l'inclusion par le travail grâce à l'économie sociale et solidaire, ouverture de l'ensemble du dispositif du Relais social à tou·te·s les résident·e·s, soutien de la Ville au projet citoyen "Tissons des liens, pas des menottes" (dont l'œuvre artistique collective a été exposée sur la Place Saint-Lambert en 2024), etc.

Du lien entre pouvoirs locaux, associations et citoyen·ne·s.

Derrière ces avancées, le collectif LVH apparaît comme l'acteur moteur dans le maintien de la dynamique. Celui-ci fonctionne grâce à l'organisation régulière d'Assemblées Générales (AG) coordonnées par le CNCD-Liège, animées par des volontaires et structurées autour de groupes de travail thématiques (femmes, police, état civil, CPAS, logement, formation et enseignement, carte citoyenne communale, etc.). Ces groupes organisent leur gestion de manière autonome et rencontrent parfois directement les interlocuteur·trice·s de la Ville ou d'institutions spécifiques travaillant sur les dossiers qui les préoccupent. Tous les membres signataires du collectif ne sont pas forcément présents à toutes les réunions, mais ils adhèrent aux revendications et actions menées au nom du collectif LVH et les relayent dans leurs propres organisations. Les AG servent à discuter des points d'intérêt et d'actualité relatifs aux questions migratoires, à préparer ou à rendre compte des rencontres avec les autorités communales, tout en permettant aux participant·e·s de se tenir au courant des situations vécues par les un·e·s et les autres et d'identifier les lacunes éventuelles des services communaux à partir de leurs expériences. Bien que les AG du collectif et les réunions de ses GT soient ouvertes à toutes et tous, la technicité des dossiers et la forte expérience associative des membres actifs (aux capitaux sociaux, culturels et éducationnels élevés) peuvent limiter la participation de nouveaux membres ainsi que de personnes migrantes et issues de l'immigration – pourtant premières concernées –, soulevant des enjeux de représentativité voire de paternalisme involontaire. Ainsi, il faut généralement assister à plusieurs réunions avant de développer une connaissance des politiques locales et la bureaucratie, de comprendre les enjeux des actions, de maîtriser les codes interactionnels et de saisir les dynamiques entre les acteur·trice·s en présence.

Le deuxième moteur de la dynamique Liège Ville Hospitalière est le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Ville de Liège, qui est devenu un acteur clé dans les politiques locales transversales liées aux individus migrants et issus de l'immigration : de nombreux projets inscrits dans son tableau de bord 2020-2025 sont directement liés à l'accueil, l'inclusion, la lutte

contre les discriminations, etc. Récemment, c'est à travers un projet européen URBACT "Welcome and Empowerment for Local and Dignified Integration" (WELDI) que le PCS a démontré son implication dans la dynamique Liège Ville Hospitalière. En 2023, à l'occasion d'une conférence internationale, Liège rejoint un consortium de 10 villes européennes candidatant à un fonds européen URBACT, lequel a été obtenu. L'objectif du projet WELDI était de promouvoir une "local action to safeguard human rights, and to guarantee a right to the city for all residents, regardless of their nationality or residence status", à travers un travail de consultation des personnes nouvellement arrivées, des autorités locales et des initiatives d'accueil dans chacune des villes, afin de dégager des "bonnes pratiques" à inscrire dans des plans d'action locaux. Le représentant et coordinateur du groupe local de Liège pour WELDI était le directeur du PCS. Il a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les acteurs de la dynamique Liège Ville Hospitalière, pour aboutir à la rédaction d'un plan d'action intégré liégeois.

L'analyse de la collaboration autour du projet WELDI révèle de nombreux éléments, y compris les difficultés qui émanent d'une forme de démocratie pratique telle que cette dynamique de gouvernance par concertation des acteurs de terrain. Par exemple, le directeur du PCS a été obligé de jouer un jeu d'équilibriste entre les enjeux, les compétences et les territoires d'action des uns et des autres autour de la table, la compréhension mutuelle nécessitant un important travail de médiation pour permettre l'avancement des discussions. De son côté, le collectif LVH a accepté d'investir du temps – souvent bénévole – dans les rédactions et les réflexions du projet WELDI, en contrepartie de voir leurs objectifs inscrits à l'agenda politique. Finalement, malgré quelques frustrations, le projet WELDI a abouti à un plan d'action intégré, qui s'est vu inclus dans les politiques communales du mandat 2024-2030. Une des actions validées concerne la création d'un Conseil Consultatif Liège Ville Hospitalière (CCLVH), qui constituera un organe officiel visant à structurer la collaboration effective entre tous les acteurs de la gouvernance locale des questions migratoires à Liège (avec la présence obligatoire d'élu·e·s, de services communaux, de porte-paroles du collectif LVH et de représentant·e·s des différents publics migrants ou issus de l'immigration concernés – →



Women's ceremony, Emily Karne Kngwa.

Est-ce que la solidarité instituée fait encore partie de notre projet de société ?

36

La solidarité aujourd'hui

De manière schématique, la solidarité aujourd'hui peut se lire à deux niveaux : le niveau de la solidarité dite primaire et le niveau de la solidarité dite secondaire. La solidarité secondaire fut instituée après la Deuxième Guerre mondiale dans les pays sociaux-démocrates. Des décennies de lutte associatives et collectives, notamment syndicales, ont contraint ces États à se faire progressivement "sociaux". Grâce aux taxes, ils ont mis en place des dispo-

sitifs de protection sociale forte ; ont permis l'accès à l'éducation, à la santé gratuite, à des universités de bonne qualité accessibles à tous ; construit des voies de communication, des infrastructures et d'autres services publics. Cette forme singulière d'État qu'est l'État social est à ce jour ce qui a été créé de plus puissant en matière de solidarité.

Les solidarités primaires, quant à elles, sont des initiatives portées par les citoyennes et citoyens. Ce sont les circuits courts, les restos sociaux (comme les

restos du cœur), les réseaux d'entraide pour les personnes précaires ou pour les migrantes et migrants, et autres "systèmes D" qui permettent aux personnes en difficulté de se débrouiller pour survivre. Ces initiatives impliquent une relation de proximité. Elles prennent leur source dans une confrontation directe avec le problème vécu par quelqu'un : on est touché par la détresse d'un-e proche – voisin, famille, amie ou ami –, ce qui nous conduit à lui venir en aide, souvent par le biais de l'engagement associatif.

Si l'on peut se réjouir des élans de solidarité des citoyennes et citoyens, ces initiatives ont leurs limites. Elles sont extrêmement précaires : le soutien des personnes qui en ont besoin repose uniquement sur le bon vouloir et les capacités d'autres citoyens. Elles sont limitées aux relations interpersonnelles et ne s'attaquent pas toujours aux causes structurelles et collectives, contrairement à la solidarité étatique (publique) qui s'organise à une plus grande échelle, qui a une dimension moins affective, plus rationnelle et donc souvent plus juste. Par exemple, par le biais de l'État qui finance les hôpitaux grâce à l'impôt, nous contribuons à soigner des personnes que nous ne connaissons pas et qui ne nous seraient même pas sympathiques. Il en est de même lorsque l'État intervient pour assurer des allocations minimales à ceux et celles qui n'ont pas la chance de compter parmi les travailleur-se-s jouissant d'un contrat de travail correct¹. Enfin, l'État peut agir sur des causes moins visibles, qui dépassent les problèmes vécus par une communauté – un quartier, un village – et cela a pour vocation de suppléer la solidarité primaire quand elle s'avère insuffisante. C'est le cas par exemple des retraites qui assurent à tout un chacun, quelles que soient les formes de solidarités familiales connues par ailleurs, de pouvoir continuer à mener une vie digne lorsque l'âge et la fatigue ne permettent plus de travailler.

Or, c'est cette forme socialisée de solidarité que de nombreux gouvernements néo-libéraux ont entrepris de détricoter depuis le tournant dit de la "ri-

gueur", dans les années 80, marqué par les mandats de Reagan aux USA et de Thatcher en Grande-Bretagne. Ce détricotage a connu une accélération sans précédent ces dernières années puisque ce sont toutes les institutions de redistributions qui sont à présent attaquées en même temps : l'enseignement, la recherche, les universités, les systèmes de retraite et de soins de santé et plus généralement la Sécurité sociale (allocations pour la main d'œuvre privés d'emploi, etc). C'est flagrant aux États-Unis depuis la première mandature de Donald Trump mais également de plus en plus présent dans des pays où l'on s'y attendait moins, comme la Belgique de l'Arizona. Partout, les gouvernements mettent en place des politiques d'austérité sous couvert d'une certaine idéologie managériale qui consiste à dire : "Il faut gérer les deniers publics en bon père de famille, il faut se serrer la ceinture, faire des économies". Derrière l'évidence du discours ("on ne peut être contre

Cette forme singulière d'État qu'est l'État social est à ce jour ce qui a été créé de plus puissant en matière de solidarité.

une bonne gestion des deniers publics"), se cache une volonté de réduire les coûts, et en particulier ceux liés aux systèmes de sécurité sociale. Ces budgets sont aujourd'hui considérablement amputés. **Doit-on supprimer la solidarité sous prétexte qu'elle a un prix ?**

Il semble en tout cas y avoir au sein de la population un recul du consensus autour de la nécessité d'un État chargé de collecter l'impôt afin d'assurer la redistribution des richesses. L'impôt ne fait plus sens, il est vécu comme une forme de prédation, notamment dans l'esprit des investisseuses et investisseurs capitalistes qui estiment n'être en rien redevables au collectif et qui incitent l'État à se retirer de son rôle de redistribution, tout en s'assurant par ailleurs qu'il consacre ses deniers à divers dispositifs d'aide aux entreprises purement privées soumises si possible à un taux d'imposition minimum, voire nul. Le déficit de l'action publique à l'égard d'une politique fiscale forte et juste, vis-à-vis des paradis fiscaux également, permet à une petite minorité de gens extrêmement fortunés (certains "investisseurs") de gagner énormément d'argent sans travailler, là où on ose reprocher aux chômeurs de "profiter" d'allocations qui leur permettent tout juste de vivre. →

37

Il n'est jamais rappelé que si l'État est endetté c'est notamment parce que les plus fortunés trouvent les moyens de contourner l'impôt et que la plupart des grandes entreprises ont une fiscalité proche de zéro (comme l'indiquent de multiples rapports, qu'il s'agisse de ceux d'Oxfam, de l'Observatoire européen de la fiscalité, du Tax Justice network ou du Gresea pour la Belgique, etc.). Rappelons simplement que la lutte contre la fraude sociale (facile à traquer) en Belgique a permis à l'État d'économiser quelques 435 millions là où l'évasion fiscale représenterait, si l'on parvenait (si l'on souhaitait ?) à l'endiguer 30,4 milliards selon le SIRS² lui-même (entre 50 et 190 milliards selon Oxfam).

Le danger déjà bien réel pour nos sociétés est de voir les initiatives de solidarité primaire toujours davantage sollicitées. Bien sûr, elles permettent aux personnes en grande difficulté de survivre et cette efficacité est toute à leur honneur. Mais paradoxalement, à force d'être galvanisées (à défaut d'être correctement financées), elles permettent aussi aux gouvernants, et bien malgré elles, de justifier le recul de la solidarité secondaire. En palliant les déficiences de l'État social, elles permettent aux politiques et aux économistes pris par l'idéologie néolibérale de justifier la démission de ce dernier. Pourquoi donc exiger encore que les revenus du capital contribuent à la solidarité collective puisque les proches peuvent s'occuper de "leurs" personnes précaires, malades, sans emploi ou vieillissantes ?

Aussi, en 2026 la situation s'avère-t-elle plus que jamais alarmante lorsque l'on constate que la dette sert d'argument à une destruction massive de tous les mécanismes publics de redistribution. On oublie que les banques prêteuses ont été massivement privatisées ces cinquante dernières années et que la dette publique aujourd'hui appartient en grande partie à des investisseurs privés qui en tirent d'importants rendements. On oublie également que des suppressions de dette publique ont déjà pu être

imposées à des époques où le pouvoir politique (démocratiquement élu) avait encore la possibilité de contrôler un tant soit peu l'économie plutôt que de se voir contrôlé par elle. Ainsi, à l'époque du plan Marshall par exemple, l'État américain a-t-il contraint les banques à supprimer une partie des dettes passées des États européens afin que ces derniers, ravagés, puissent réemprunter pour se reconstruire.

Et, dans cette situation de démission démocratique, c'est à la solidarité primaire que l'on s'en remet de plus belle. Comment se fait-il que ce soient des citoyennes et citoyens qui doivent héberger les réfugiés et se cotiser pour installer des douches dans des bâtiments que l'État peine à mettre à disposition ? Comment se fait-il que ce soient les citoyennes et citoyens qui doivent mettre la main à la poche – en plus de l'impôt qu'ils paient déjà sur leur travail – pour aider les familles dans la pauvreté ? Comment peut-on se satisfaire d'un monde dans lequel les personnes âgées, dotées d'une pension médiocre se retrouvent à devoir travailler ou à devoir être accueillies par leurs proches, faute de pouvoir se payer les services d'une maison de retraite décente ? Comment en est-on arrivé à vivre dans une société où des bénévoles se retrouvent à assurer des soins de santé de première nécessité ?

La liste des initiatives citoyennes qui viennent compenser un État social en recul est longue. Plus on avance vers 2030 et plus les inquiétudes que nous formulons il y a une petite dizaine d'années se concrétisent : le rôle de l'État se cantonne toujours davantage à des questions telles que la sécurité, comme en témoigne l'augmentation massive du budget alloué à la défense mais aussi de celui destiné aux "politiques de retour" (comme si, du reste, l'immigration représentait un danger pour la "sécurité", ce qu'aucune enquête sociologique n'a jamais démontré). L'économie est plus que jamais

régie par un capitalisme sauvage et dans ce système, des citoyennes et citoyens de bonne volonté se retrouvent être les seuls responsables du soutien à leurs concitoyens en difficulté, leur action se résumant parfois à mettre des sparadraps sur des plaies béantes. Dans un tel contexte, on ne peut que rejoindre le philosophe Axel Honneth lorsqu'il expliquait il y a dix ans³ redouter un ensauvagement de la conflictualité sociale. Il ne fait pas de doute que les personnes précarisées à l'extrême, abandonnées par l'État et en proie aux bullshit jobs que leur concède une économie complètement ubérisée, risquent de passer à la violence. Ce qui justifiera un nouvel argumentaire autoritaire et une nouvelle amplification du contrôle coercitif des citoyens au nom de la "sécurité" et de la lutte contre la délinquance ou le terrorisme.

La solidarité de demain

Pour essayer d'enrayer l'avancée de ce scénario catastrophe, nous répétons ce que nous envisagions déjà en 2018, dans l'article *Quelle solidarité en 2030?* : deux terrains d'action doivent être conjointement investis : celui de la politique et celui de l'économie.

En ce qui concerne l'engagement politique, le développement des solidarités primaires, il faut bien le dire, a coïncidé avec une période de désengagement politique – de parti ou syndical. Nous l'évoquons, les périodes de politiques de rigueur néolibérales qui ont accéléré la paupérisation d'une frange de la population plus éloignée de l'emploi ont vu se développer très tôt toute une série d'initiatives de solidarité du "proche" dès les années 1980. Cet accroissement de la solidarité interpersonnelle a également coïncidé avec la chute de l'idéologie communiste et l'échec de la révolution bolchévique. Si de nombreuses personnes se sont ainsi engagées dans des initiatives de proximité à l'époque, c'est aussi parce qu'elles avaient cessé de croire à l'engagement politique comme moteur de changement. La soli-

darité primaire fut alors la forme de solidarité embrassée massivement par celles et ceux qui s'étaient détournés du militantisme politique. Le logiciel du grand soir rendu inopérant, celles et ceux qui persistaient à rêver à un monde moins inégalitaire se tournaient vers un engagement local, bénévole et associatif.

Mais avec quelques dizaines d'années de recul et face à la destruction inédite de toutes les formes de solidarité secondaire, on ne peut plus faire l'économie de la reconnexion de ces actions de solidarité locale à l'action politique au sens plus large. Le néo-libéralisme prenant toujours d'avantage les traits d'un techno-fascisme autoritaire (aux USA) ou ceux d'un populisme xénophobe et pauprophobe⁴ (en Europe), il est devenu urgent de réinvestir le champ de la lutte politique, de maintenir et de renforcer les rapports de force pour contraindre une justice fiscale et une redistribution qui atténuent, à minima, l'exploitation de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler, avec Guy Standing, le précaire⁵.

Si l'on souhaite renouer avec un système de redistribution efficace il faudra aussi à terme oser remettre en question l'économie capitaliste et son mécanisme intrinsèque de captation des richesses par une minorité d'actionnaires et d'héritiers. Cette question est d'autant plus brûlante qu'elle se pose dans un contexte où le postulat d'une croissance économique sans limites est désormais contesté. Dans un monde où celle-ci ne sera plus possible, il faudra remettre sur la table la répartition des revenus issus de l'activité productive et pas seulement les mécanismes de redistribution.

Pour cela, une piste existe et doit être mieux explorée ; celle de l'économie coopérative, désignée en Belgique par le vocable plus large d'"économie sociale" (qui recouvre également l'économie associative). En effet, dans une entreprise coopérative, →

En 2026 la situation s'avère plus que jamais alarmante lorsque l'on constate que la dette sert d'argument à une destruction massive de tous les mécanismes publics de redistribution.

Si l'on souhaite renouer avec un système de redistribution efficace il faudra aussi à terme oser remettre en question l'économie capitaliste et son mécanisme intrinsèque de captation des richesses par une minorité d'actionnaires et d'héritiers.

les associées ont une "double casquette" : ils sont investisseur-euses (actionnaires) et en même temps ils sont travailleur-euses ou consommateur-trices ou fournisseur-euses ou encore citoyen-nes représentant l'intérêt général. Une entreprise qui est aux mains de ces différentes parties prenantes présente moins de risques de générer des inégalités qu'une entreprise aux mains de seuls actionnaires. Le citoyen peut ainsi se réapproprier l'espace économique en réaffirmant - en son centre - sa place de consommateur, de travailleur, de fournisseur et d'investisseur. Il peut également refuser que l'activité à laquelle il participe soit une activité prédatrice, que ce soit à l'égard d'une nature exploitée ou d'un collectif de salariés ou de fournisseurs pressurisés.

On voit par exemple des citoyennes et citoyens qui se réapproprient leur alimentation, notamment à Liège avec la Ceinture aliment-terre, en tâchant de rémunérer correctement des paysannes et paysans eux-mêmes attentionnés à l'égard de la terre qu'ils travaillent. Ils influent sur tout le système de production et de distribution qui les approvisionne : des coopératives de semencier-ères, de producteur-trices, de consommateur-trices, etc. voient le jour. Des projets de sécurité sociale de l'alimentation sont également portés par des citoyennes et citoyens qui militent pour que les États se ressaisissent de la solidarité secondaire dont ils sont supposés être les garants, et garantissent les conditions minimales d'une nutrition correcte à l'ensemble de leur population. On voit des travailleurs et travailleuses se rassembler et créer ensemble des outils de cyclo-logistiques, désengorgeant nos villes, réduisant les émissions de carbone et livrant des colis tout en ayant des conditions décentes d'emploi. On voit des citoyennes et citoyens investir ensemble dans des solutions de logement via des coopératives immobilières qui proposent des alternatives à la spéculation et aux loyers impayables ou rénover ensemble des espaces collectifs pour y accueillir des petits artisans et des commerces de proximité. On peut espérer que ces initiatives contaminent peu à peu l'économie, démocratisent et

reconfigurent une partie du système économique et fassent perdre du terrain au capitalisme.

Mais ici encore, il faut s'interroger sur le soutien politique effectif à cette possibilité. L'avènement d'une économie "sociale" devrait en effet être vu comme un projet fédérateur parce que celle-ci combine dynamisme économique, liberté associative, mécanismes de solidarité et de respect de l'environnement naturel. On pourrait donc s'attendre à ce que les forces politiques en présence lui apportent leur plein soutien. Malgré l'appui réel de certains élus, les signaux sont hélas globalement trop faibles et même parfois contraires. Il suffit pour s'en convaincre de voir la très faible part du budget du gouvernement wallon alloué à l'économie sociale (32 millions € dans le budget wallon 2025 ; par comparaison le budget annuel des aéroports et aérodromes wallons est de 90 millions €), ou de s'intéresser de près aux réformes en cours des aides à l'emploi qui vont inévitablement fragiliser ces initiatives pourtant porteuses d'innovations nécessaires. De notre point de vue, une société solidaire désirable serait donc une société avec une économie essentiellement coopérative ou associative, gérée par des collectifs de citoyennes et citoyens qui n'auraient pas la possibilité de s'approprier sans limite les richesses produites par leur entreprise en dehors de leur salaire ou d'une rémunération limitée de leur prise de risque. L'État quant à lui garderait sa capacité à collecter l'impôt, c'est-à-dire à capter une partie de la richesse sur cette économie pour assurer le financement d'un enseignement gratuit et de qualité, des soins de santé accessibles à toutes et tous,

des services publics, d'un filet de sécurité pour les personnes en incapacité de travail, etc. Notons que cette idée d'une forme d'organisation collective de la solidarité secondaire taxant une économie devenue intégralement coopérativiste circulait déjà dans les milieux socialistes libertaires du 19^e siècle. Mais elle a été battue en brèche par la pensée sociale-libérale qui donnera le même rôle à l'État – le prélèvement – mais sur une économie restée intégralement capitaliste et non démocratique

comme c'est encore le cas aujourd'hui. Ce scénario d'un État régulateur (à minima) du capitalisme prédateur n'était déjà pas un idéal à l'époque pour les socialistes libertaires qui lui eurent donc préféré une redistribution publique à partir d'une économie coopérative ou associative. Mais aujourd'hui la situation est pire encore puisque d'État régulateur et redistributeur il n'est même plus question.

Reste à convaincre la population que la reprise d'un tel scénario coopérativiste, associationniste ou socialiste libertaire (autant de mots que l'on peut tenir pour synonymes) pourrait être un avenir souhaitable pour notre société. Une partie de cette même société est aujourd'hui active en ce sens (avec bien souvent, malheureusement, des salaires fort maigres, faute de voir le secteur être aussi bien aidé par les subventions publiques que le secteur marchand). Mais une autre résiste parce qu'elle tire profit de l'économie capitaliste et du retrait de l'État. En outre, la majorité des citoyens semble rester relativement indifférente à la question, comme si celle-ci ne lui appartenait pas. Bien souvent d'ailleurs, la population n'a pas vraiment le choix : la préoccupation première pour un grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens étant de trouver un "job" pour survivre, n'importe quel "job" (même précaire, même en CDD, même ubérisé, ultra-flexibilisé et rémunéré sous les minimums légaux). Tout l'enjeu est de recréer le consensus social : que cette majorité adhère à l'idée d'un État chargé d'assurer la redistribution des richesses et d'un citoyen qui détienne le pouvoir dans l'espace économique, et que cette majorité fasse preuve d'une résistance collective à l'égard de celles et ceux qui "profitent réellement du système" sans travailler, lesquels se trouvent plutôt en haut de l'échelle sociale qu'en bas. Pour ce faire, il faut rouvrir les imaginaires, faire connaître massivement les alternatives, montrer qu'on a le choix pour la société de demain et que les adversaires des travailleurs et travailleuses pauvres ne sont pas

Tout l'enjeu est de recréer le consensus social : que cette majorité adhère à l'idée d'un État chargé d'assurer la redistribution des richesses et d'un·e citoyen·ne qui détienne le pouvoir dans l'espace économique.

ceux qui, migrants, réfugiés et autres exilés, sont encore plus pauvres qu'eux.

Une partie de cet avenir dont on peut rêver s'imagine aussi à l'université par des chercheurs et des étudiantes ou étudiants, citoyennes ou citoyens dont c'est le travail de réfléchir. Cette réflexion peut accélérer le processus, en particulier si elle est intégrée à l'enseignement et que sont éveillées chez les étudiant·e·s les capacités coopératives, tant politiques qu'économiques dont ils sont porteurs et porteuses. Et, au fond, c'est aussi peut-être parce que ce processus est engagé dans les universités qu'elles sont

aujourd'hui la cible de ceux qui voudraient qu'elles se contentent d'être de simples acteurs de partenariats industriels publics – privés, à finalité notamment militaire.

Bruno Frère
Directeur de recherche FNRS honoraire. Pragmapolis
Professeur ULiège

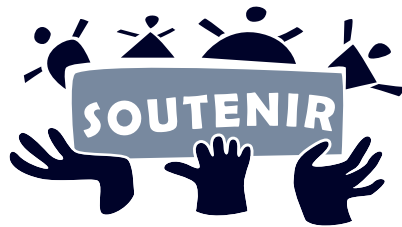
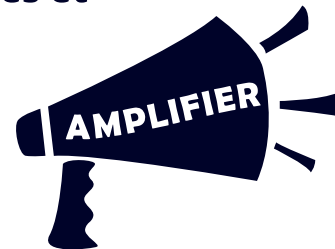
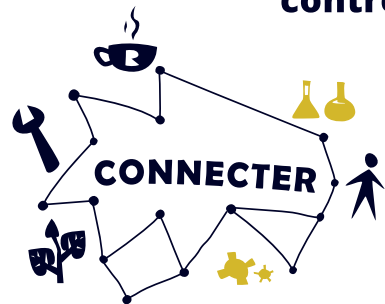
Sybille Mertens
Professeur ULiège
Conseillère de la Rectrice à la Transition sociale et environnementale

- 1 Dans une économie de marché capitaliste, le chômage représente en effet, comme l'a bien montré l'économiste David Harvey, un invariant structurel qui permet d'assurer que, sur le marché du travail, les travailleurs et travailleuses acceptent des salaires extrêmement bas puisque s'ils ou elles en contestent la faiblesse, ils peuvent être remplacés à tout instant par ceux qui attendent au chômage
- 2 Service d'information et de recherche sociale
- 3 In B. Frère, Le tournant de la théorie critique, Paris, Desclée de Brouwer, 2015, pp. 295-322.
- 4 Pauvrophobie. Le petit dictionnaire des idées reçues sur la pauvreté, Bruxelles, Luc Pire, 2018.
- 5 L'économiste britannique désigne par là cette fraction toujours plus importante des travailleurs ubérisés qui ne jouit plus d'aucune forme de protection sociale et salariale et ne possédant plus, à l'instar du prolétariat décrit par Marx au 19^e Siècle, que sa simple force de travail à l'état brut.

On voit par exemple des citoyennes et citoyens qui se réapproprient leur alimentation, notamment à Liège avec la Ceinture aliment-terre.

S'organiser et se rassembler en collectif

pour maintenir des contre-pouvoirs légitimes et robustes



Paris 30th March 1892
Sériographie militante de Flavio Costantini

Contester en démocratie :

comprendre le conflit social à l'heure de la crise de la représentation

Introduction

Bien que l'immense majorité des pays s'en réclament, le nombre et la qualité des démocraties sur Terre régresse depuis une quinzaine d'années (Nord et al., 2025). Les tensions géopolitiques mondiales, la banalisation des discours autoritaires et le recours

aux outils numériques à des fins de propagande donnent l'impression d'une polarisation politique entre camps sociaux irréconciliables (Schiffino et al., 2026). Pour la société civile, comment contester l'autorité quand ceux qui la détiennent semblent ne plus jouer le jeu des contre-pouvoirs, et préférer la brutalité institutionnelle au débat public ? Dans →

cet article, nous revenons sur ce que la sociologie, de la question ouvrière aux luttes d'émancipation des minorités, a appelé les *mouvements sociaux*. Nous proposons l'argument selon lequel leur existence est liée à une configuration institutionnelle particulière, celle de la démocratie représentative, et que cette dernière, loin d'être acquise, doit être en permanence renégociée par des moyens qui ne sont eux-mêmes pas figés, mais s'adaptent à la structure socio-historique.

La démocratie représentative et ses corps intermédiaires institués

Les démocraties représentatives se caractérisent par leur inscription dans un cadre normatif et institutionnel constitué de plusieurs principes fondamentaux : a) les gouvernants sont désignés par les citoyens ; b) cette désignation se fait au cours d'un processus électif ; c) ces élections sont régulières et exercées en parallèle d'une liberté d'expression protégée ainsi qu'indépendante ; d) les décisions prises par les élus sont débattues lors de discussions publiques (Manin, 1995). Le pouvoir du peuple, le *demos kratos*, ne s'exerce pas directement, mais sur un mode délégatif, encadré par des institutions. Dans un tel système, la légitimité du gouvernant se fonde sur le pouvoir politique que le citoyen a théoriquement consenti à lui céder.

La puissance politique du citoyen s'est aussi historiquement instituée dans des organisations collectives qui ont eu pour but de contester, ou de tempérer, l'exercice du pouvoir.

Cette délégation ne se fait toutefois que pour un temps. Le citoyen étant en mesure de sanctionner le gouvernant, le candidat à la compétition électorale doit censément satisfaire les attentes de ses électeurs si celui-ci ne veut pas se voir exclu au profit d'un primo-candidat (Rosanvallon, 2006, chap. II, 3). Notre modèle libéral n'est donc jamais qu'une mitigation entre démocratie – grâce au suffrage – et aristocratie – par la reproduction plus ou moins stable d'une élite au pouvoir (Manin, 1995).

C'est pourquoi, au-delà des urnes, la puissance politique du citoyen s'est aussi historiquement insti-

tuée dans des organisations collectives qui ont eu pour but de contester, ou de tempérer, l'exercice du pouvoir. Ces *corps intermédiaires*, comme ils sont habituellement désignés par l'histoire sociale, sont bien connus de tous : syndicats, presse, églises, associations, partis politiques. Ces structures font office de médiateurs, de relais, mais également de contre-pouvoirs au sein du système politique. Les corps intermédiaires sont donc une autre manière pour le citoyen de se faire représenter, oppositionnellement et non directement intégrée aux rouages de l'État. Ils sont vecteurs d'une expression collective autre, non monopolistique et potentiellement concurrente de celle des dirigeants. Leur existence contribue alors à pluraliser *de facto* la souveraineté dans ses modalités de représentation et dans son exercice (Chatriot & Lemerrier, 2002). Pour le citoyen, ces corps intermédiaires apparaissent également comme des modalités d'entrée dans le champ politique plus fluides que la participation à un suffrage local, se présenter sur les listes électorales nécessitant toujours une certaine connaissance préalable des codes du champ politique (Bourdieu, 1981).

Ces structures ont été les principaux vecteurs de la contestation dès la révolution industrielle. Mais depuis la chute du Mur de Berlin, la démocratie représentative libérale, ainsi que ses corps intermédiaires, traversent une phase de défiance (Blondiaux, 2008). En Europe, cette *crise de la représentation* s'est progressivement développée au fil des controverses politiques successives, venant remettre en question

les qualités de la démocratie représentative et de ses acteurs (Manin, 1995). Les manifestations traditionnelles ne semblent plus recueillir l'attention des pouvoirs et le syndicalisme européen a connu un déclin significatif de ses effectifs (Cervera-Marzal, 2016). Par ailleurs, la promiscuité entre la liberté de la presse et les intérêts de grandes puissances financières est désormais largement documentée. Enfin, la multiplication des affaires de corruption – qu'il s'agisse des marchés publics pour l'administration



Chicago 3rd mai 1886
Sérigraphie militante de Flavio Costantini

ou de détournements de fonds pour les partis politiques – ont contribué à achever l'érosion de la légitimité des corps intermédiaires traditionnels (Rancière, 2005, pp. 81-82).

C'est finalement un affaiblissement progressif des structures traditionnelles de la démocratie représentative qui peut être diagnostiqué aujourd'hui. Peinant à transformer leur énergie militante en résultats institutionnels, les mouvements sociaux actuels se recomposent tant dans leur nature que dans le répertoire de leurs pratiques contestataires (Tilly, 2014).

Nouveaux mouvements sociaux et répertoires d'action collective

En Europe de l'Ouest, la tertiarisation de l'économie et la pacification des syndicats dans la social-démocratie (Mitchell, 2011) actent l'apparition de nouveaux acteurs collectifs, que la sociologie baptise

les *nouveaux mouvements sociaux* (Touraine, 1978). Ces derniers abandonnent progressivement le rapport de classe traditionnel et l'ambition de prise de pouvoir de l'État, qui caractérisaient les organisations ouvrières de l'ère industrielle, pour privilégier les identités minoritaires comme catalyseurs essentiels de mobilisation. Leurs modes de protestation prennent des formes moins institutionnalisées (Neveu, 2005). Leurs organisations se veulent davantage égalitaires, horizontales et participatives (Dupuis-Déri, 2004). La grève et la manifestation restent des instruments importants mais leur hégémonie a été progressivement supplantée par des formes d'action directe (Péchu, 2020), à l'intersection entre légalité, moralité et participation démocratique.

Particulièrement, Manuel Cervera-Marzal (2016) analyse la montée en visibilité des pratiques extralégales comme reconfiguration du répertoire d'action collective contemporain, résultant de la faible capacité à produire des effets politiques des formes institutionnelles de protestation. De ce fait, les hackers, lanceurs d'alerte ou zadistes sont autant d'exemples de nouvelles formes de désobéissance civile, qui se caractérisent par l'action non violente. Parallèlement, pour David Graeber (2009, p. 202-203), l'action directe permet aux acteurs de préfigurer le monde qu'ils souhaitent voir advenir. Ainsi, le *black bloc* (Dupuis-Déri, 2004), le squat, le sabotage ou l'occupation (Graeber, 2009, p. 202), sont autant d'actions directes qui ont pour objectif de faire advenir ici et maintenant un nouvel ordre social, de nouveaux rapports entre les êtres humains.

L'action directe pose dès lors la question de la place de la violence dans la protestation démocratique (*ibid.*, p. 204-205). Les mouvements sociaux appréhendent eux-mêmes cette question à l'aune de l'utilité stratégique, en balançant entre conformité aux attentes institutionnelles et pratiques de violence politique. Cette articulation est notamment conceptualisée par la *théorie des flancs*, qui distingue au sein des mouvements sociaux un *flanc modéré* et un *flanc radical*. Une telle configuration renvoie à une forme de division du travail militant, opérée de manière volontaire ou non, en fonction de moyens et de ses modes de recrutement (Haines, 1988, p. 178-179). L'avantage du flanc modéré est de fédérer un public plus large, grâce à la revendication d'une moralité supérieure à celle des dirigeants →

(Malm, 2020, p. 30). Il offre aux gouvernants un interlocuteur de choix avec qui opérer de potentielles négociations et compromis. À ses côtés, moins pacifique, le flanc radical fait peser la menace du désordre. Il constitue un facteur de contrainte à l'égard des acteurs économiques dominants, notamment par un potentiel recours aux blocages et vandalismes qui peuvent entraîner des pertes financières significatives (Haines, 1988, p. 178-85).

Dans une étude consacrée à la victoire du mouvement social contre la ségrégation raciale aux USA, le sociologue Herbert H. Haines (1998) montre que les succès majeurs en matière de politiques publiques du mouvement noir coïncident avec les périodes de révolte les plus violentes (Haines, 1988, p. 172-173). En somme, comme le résume Andreas Malm : "l'action directe non violente [est capable de] toucher au cœur de puissants intérêts politiques parce qu'elle [peut] très aisément virer à la violence" (Malm, 2020, p. 62). Dans le mouvement protestataire, violence et dialogue entretiennent donc un rapport dialectique, la première forçant les dirigeants à étendre l'espace du second.

Conclusion

Du point de vue de la sociologie, les répertoires d'action collective ne surgissent pas par hasard, mais parce que leur configuration particulière répond aux structures sociales qui leur donnent lieu. Ainsi, l'affaiblissement des structures collectives, au premier rang desquelles celle de l'État social – qui n'est pas le résultat d'une fatalité civilisationnelle, mais du choix conscient de politiques orientées par le néolibéralisme – crée chez l'individu un rapport très solitaire, et par là douloureux, à toute forme de violence sociale. Dès lors, la nouvelle radicalité des *black blocs*, du vandalisme écologique ou du sabotage, répond, d'une part, à la nécessité de *ressentir* le rapport de force à l'heure où le pouvoir s'exerce le plus à travers des interfaces, des administrations et des algorithmes ; d'autre part, à une urgence vécue d'améliorer les conditions collectives. La violence protestataire est toujours à la mesure de la violence de classe que la société exerce massivement sur les individus.

Noé Hiernaux
Arthur Rouselle
 Doctorants en Sciences politiques et sociales
 PragmApollis, ULiège

Bibliographie

- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie actualité de la démocratie participative*. La République des Idées.
- Bourdieu, P. (1891). *La représentation politique*. Actes de la recherche en sciences sociales, 36-37, 3-24.
- Cervera-Marzal, M. (2016). *Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors-la-loi ?*. Le bord de l'eau.
- Chatriot, A., & Lemerrier, C. (2002). Les corps intermédiaires. *Dictionnaire critique de la République*, 691-698.
- Dupuis-Déri, F. (2004). Penser l'action directe des Black Blocs. *Politix*, 17(68), 79-109.
- Haines, H. (1988). *Black Radicals and the Civil Rights Mainstream, 1954-1970*. University of Tennessee Press.
- Malm, A. (2020). *Comment saboter un pipeline?*. La Fabrique éditions.
- Manin, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Flammarion.
- Mitchell, T. (2011). *Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil*. Verso.
- Neveu, E. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*. La découverte.
- Nord, M., Altman, D., Angiolillo, F., Fernandes, T., Good God, A., & Lindberg, S. I. (2025). *Democracy report 2025: 25 years of autocratization - Democracy trumped?*. V-Dem Institute, University of Gothenburg.
- Schifano, N., Biard, B. (dir.) (2026). *La démocratie en mutation : les climages à l'épreuve de la polarisation en Belgique*. Academia L'Harmattan.
- Péchu, C. (2020). Répertoire d'action. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po.
- Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. La Fabrique éditions.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie*. Le Seuil.
- Tilly, C. (2014). *La France conteste De 1600 à nos jours*. Fayard.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Seuil.

Quand les étudiant.es redéfinissent la démocratie

Retour sur un dispositif "porteur de parole" à l'Université de Liège

Pourquoi parler de démocratie aujourd'hui ?

Nous vivons dans une période marquée par de profondes tensions politiques et sociales. Dans de nombreux pays, la montée des mouvements de droite et la polarisation des opinions vont de pair avec une défiance grandissante envers le système politique actuel, et plus particulièrement envers la démocratie représentative. Cette montée de la droite et des partis d'extrême droite à travers le monde est particulièrement inquiétante, car elle remet en cause certains fondements démocratiques tels que l'égalité, le pluralisme et le respect des minorités. Chez une partie de la population, y compris les jeunes, le système politique paraît parfois lointain, inefficace, voire déconnecté des réalités quotidiennes. La démocratie reste un horizon, un mot chargé d'attentes et de contradictions. Dans ce contexte, il nous a semblé essentiel de questionner ce que signifie la démocratie aujourd'hui, mais aussi de comprendre comment elle est perçue et vécue par les étudiant.es.

C'est à la suite de ce constat, que dans le cours



Dispositif du porteur de parole sur la démocratie organisé par les étudiants.

d'Introduction à l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS), nous avons choisi de travailler sur le thème de la démocratie. Nous avons voulu créer un espace concret d'expression au sein de l'université. L'idée était simple : aller à la rencontre des étudiant.es et leur demander directement ce que représente la démocratie pour elle.ux, et à quoi ressemblerait une démocratie idéale.

La démocratie est généralement définie comme un système politique dans lequel la souveraineté émane du peuple. Selon le Larousse, le terme vient du grec *dêmos* (le peuple) et *kratos* (le pouvoir) : littéralement, "le pouvoir du peuple". Toutefois, cette définition ne suffit pas à saisir toutes les dimensions du concept. Plusieurs chercheurs, à l'instar de Carole Pateman, bell hooks et Boaventura de Sousa Santos, rappellent qu'il s'agit aussi d'un processus vivant, fondé sur la participation, le lien social et le soin collectif. Elle suppose une inclusion réelle et la reconnaissance des savoirs issus de toutes les expériences sociales.

À l'inverse, l'extrême droite s'inscrit souvent en tension avec ces principes. Elle se caractérise →

généralement par un nationalisme affirmé, centré sur la défense d'une identité nationale perçue comme menacée. Elle repose sur une remise en cause du principe d'égalité entre les individus, en valorisant des hiérarchies fondées sur l'origine, la culture ou l'appartenance nationale. Ces courants expriment également une méfiance envers le pluralisme, la diversité et le multiculturalisme, considérés comme des facteurs de fragmentation de la société. Ils accordent une place centrale à l'autorité, à l'ordre et à une conception stricte de la loi, parfois au détriment des libertés individuelles. Les discours d'extrême droite s'accompagnent fréquemment d'attitudes hostiles envers certaines catégories de population, notamment les personnes immigrées ou issues de minorités, présentées comme responsables de difficultés économiques ou sociales. Ce discours met en danger le contrat social et s'impose comme modèle pour l'avenir des jeunes.

Historique de la démocratie et enjeux contemporains

Historiquement, la démocratie trouve son origine avec une forme institutionnalisée dans la Grèce antique, notamment à Athènes. Aristote proposait une typologie des régimes politiques fondée sur le nombre de gouvernants et la finalité de leur action. Dans cette perspective, la démocratie contemporaine peut être comprise comme un régime où des représentant·es élu·es à la majorité gouvernent en vue de l'intérêt commun.

48 À l'époque moderne, la démocratie prend une forme institutionnelle plus stable, notamment à partir du XVIII^e siècle, avec le développement des théories du contrat social et de la séparation des pouvoirs. Rousseau, par exemple, place au cœur de la démocratie la souveraineté du peuple et la notion de volonté générale : les citoyens en tant que collectif, sont à la source de la loi et doivent viser l'intérêt général plutôt que les intérêts particuliers. Dans les démocraties contemporaines, le pouvoir s'exerce principalement de manière représentative. Les citoyen·nes élisent à intervalles réguliers des personnes chargées d'assumer les fonctions dirigeantes. La légitimité des élu·es repose sur un cadre juridique qui rend leur pouvoir légal, mais cela ne garantit pas nécessairement que les décisions prises

soient perçues comme rationnelles ou pleinement satisfaisantes du point de vue des citoyen·nes. Il peut ainsi exister un décalage entre légitimité juridique et sentiment de représentation effective.

Le dispositif "porteur de parole"

Afin de relier ces réflexions théoriques à l'expérience vécue, nous avons mis en place un dispositif participatif inspiré du principe du "porteur de parole" dans le hall du bâtiment B4 de l'Université de Liège. L'objectif était de créer un espace d'expression accessible, informel et ouvert, permettant à chacun de partager sa vision de la démocratie.

L'activité reposait sur deux fresques participatives. La première posait la question : "Qu'est-ce que la démocratie selon moi ?", la seconde invitait à réfléchir à la question : "Par quels moyens atteindre la démocratie idéale ?". Les étudiant·es pouvaient y inscrire librement des mots, des phrases ou des dessins. Afin d'accompagner celles et ceux qui hésitaient à participer, nous avons également préparé des étiquettes comportant des citations, des titres d'articles et des phrases clés liées à la démocratie, servant de supports d'inspiration.

Représentations étudiant·es de la démocratie

Les réponses recueillies montrent que, même lorsque la réflexion n'est pas formulée de manière théorique ou académique, le concept de démocratie demeure fortement associé à des valeurs fondamentales.

De nombreux·ses étudiant·es relient d'abord la démocratie aux droits et libertés. La liberté d'expression, la liberté d'opinion, le respect des droits humains ou encore le droit de vote apparaissent comme des éléments centraux de leur définition. Elle est ainsi perçue comme un cadre garantissant la possibilité de s'exprimer et de participer sans crainte.

La dimension participative est également très présente. Plusieurs contributions évoquent "le pouvoir au peuple", "la participation du peuple", l'idée qu'"un État où chacun a une voix" ou encore le recours au référendum. Ces éléments traduisent l'idée

d'un système dans lequel les citoyen·nes doivent pouvoir prendre part aux décisions et ne pas rester de simples spectateur·ices.

Un troisième axe important concerne l'égalité et l'humanité. Les étudiant·es parlent d'égalité, de lutte contre les discriminations, de respect des différences et d'un besoin de "plus d'humanité". Ces éléments montrent que la démocratie est associée non seulement à des mécanismes institutionnels, mais aussi à des valeurs éthiques et relationnelles.

Enfin, certaines réponses traduisent un regard plus critique. Quelques étudiant·es déclarent ne jamais vraiment s'être posé la question ou ne pas se sentir concerné·es. D'autres évoquent le sentiment que "la voix du peuple se perd" ou décrivent la démocratie comme un idéal plus que comme une réalité. Ces propos reflètent à la fois une certaine distance et un doute quant au fonctionnement concret des systèmes démocratiques.

Vers une démocratie idéale : les pistes proposées

Lorsqu'il s'agit d'imaginer une démocratie idéale, les étudiant·es se concentrent surtout sur les moyens de l'améliorer et de la rendre plus vivante.

Un premier ensemble de propositions concerne l'information et la formation. Beaucoup insistent sur la nécessité de rendre la politique plus accessible, de vulgariser les programmes, de faciliter l'accès à l'information et de développer l'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires. La sensibilisation des jeunes apparaît comme un enjeu central.

Un deuxième axe porte sur la place de la parole citoyenne. Les étudiant·es évoquent l'importance d'écouter les manifestant·es, de créer des assemblées citoyennes, d'organiser des groupes de discussion, mais aussi de recourir à des formes d'action comme les pétitions, les manifestations ou l'engagement syndical. La démocratie idéale est ici pensée comme un système où la parole des citoyen·nes ne s'arrête pas au vote.

La question de l'inclusion revient également de manière forte : lutter contre les préjugés, ne pas discriminer les personnes immigrées, respecter la

diversité des opinions sont considérés comme des conditions essentielles d'un fonctionnement démocratique juste.

Enfin, plusieurs réponses insistent sur l'engagement individuel : se renseigner davantage, s'impliquer, montrer que la politique concerne tout le monde et pas seulement les adultes ou les professionnels de la politique.

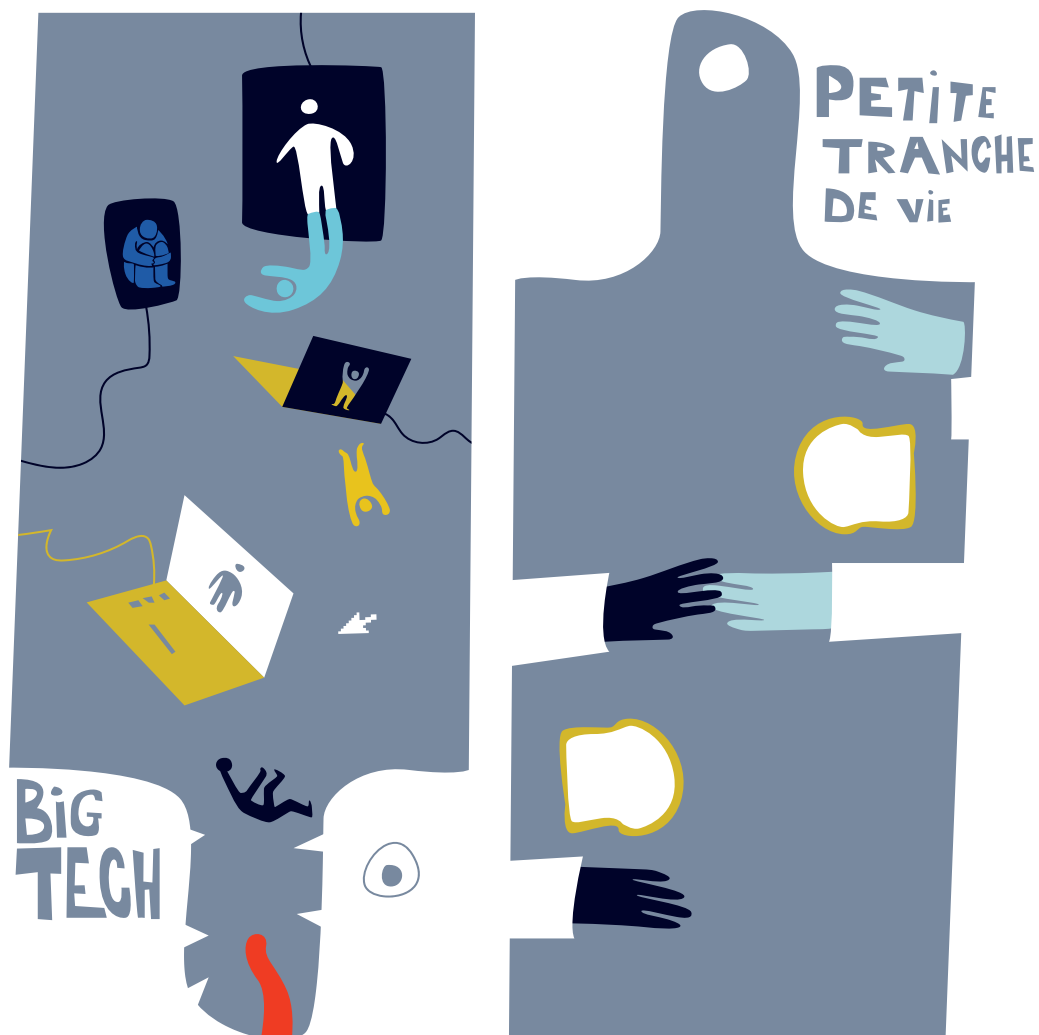
Conclusion

Ce dispositif de porteur de parole nous a permis de ramener la démocratie dans un espace concret du quotidien universitaire, en donnant directement la parole aux étudiant·es. Dans un contexte où la montée de l'extrême droite dans de nombreux pays du monde et la défiance envers les institutions fragilisent les repères démocratiques, il nous semblait essentiel de recréer des espaces de dialogue, d'expression et de réflexion collective.

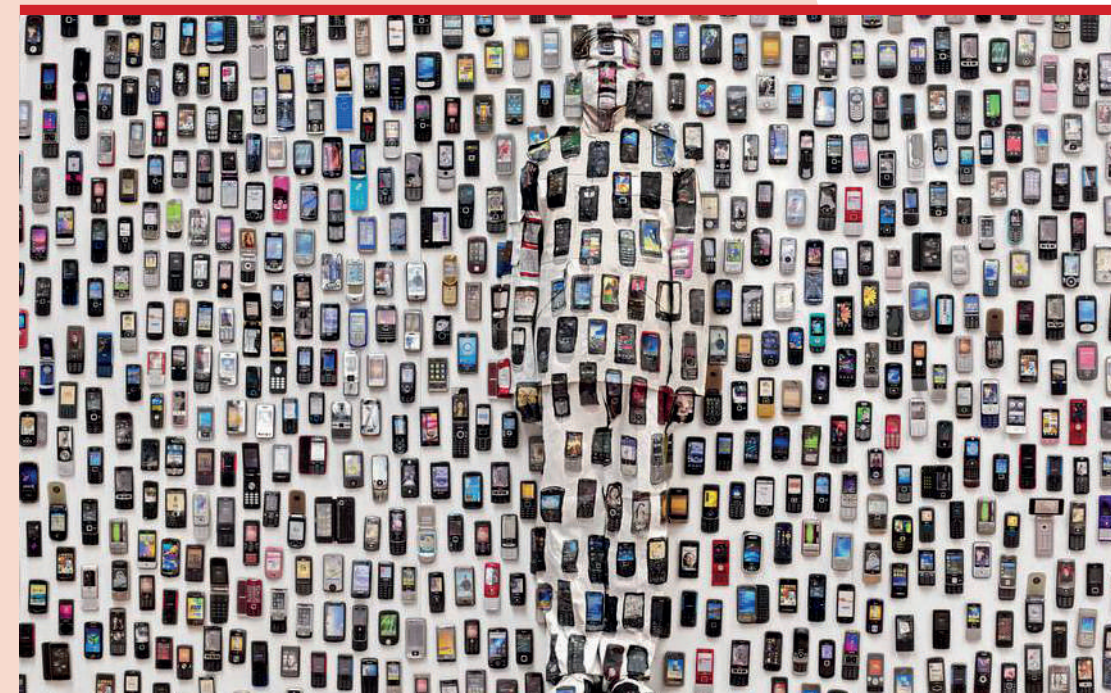
Les réponses recueillies montrent que, malgré une certaine distance ou un scepticisme, les étudiant·es associent encore fortement la démocratie à des valeurs fondamentales telles que la liberté, l'égalité, la participation et le respect des droits humains. Elles révèlent aussi une volonté de renforcer la démocratie à travers l'éducation, l'accès à l'information, l'écoute citoyenne et l'inclusion.

Ce dispositif met en évidence que la démocratie n'est pas seulement un système institutionnel : elle est aussi une pratique quotidienne, qui se construit par la parole, l'engagement et la participation active. En ce sens, le porteur de parole constitue une manière simple mais puissante de faire vivre la démocratie au sein même de l'université.

Interroger la place des technologies et techniques en démocratie



Quand nos vies nourrissent les géants du numérique, c'est notre pouvoir collectif qui s'effrite. Reprendre la main, c'est remettre les liens humains au centre du récit démocratique.



Liu Bolin, *Hiding in the city no. 104, Mobile phones*, 2012 ©Liu Bolin, Courtesy PARIS-B

Le numérique low-tech : des techniques démocratiques à la démocratie technique

Au cours d'un Forum Ouvert organisé fin 2025, citoyen.ne.s, chercheureuses, journalistes et militant.e.s avons "rassemblé nos corps trop isolés derrière les écrans", suivant les mots de la slameuse Julie Lombé, autour d'une table ronde pour "questionner la place des technologies et techniques en démocratie". Dans cet article, nous analysons grâce à une approche technocritique issue de l'écologie politique comment la généralisation du numérique, autrement appelée transition numérique, entraîne des ruptures sociales qui nécessitent d'expérimenter collectivement des moyens de réinventer la démocratie. Nous présentons alors des solutions qui suivent une approche *low-tech* qui remet la démocratie au cœur du développement technologique.

La transition numérique est inégalitaire

En 2023, 40% des personnes en Belgique sont en situation d'illectronisme, c'est-à-dire éprouvent des difficultés à maîtriser les outils numériques. Les catégories les plus défavorisées sont également les plus touchées. La transition numérique, c'est-à-dire la généralisation de l'usage des outils numériques dans le monde social, se caractérise donc par un renforcement des inégalités sociales, avec des conséquences directes sur l'insertion professionnelle, la capacité d'avoir accès à une information de qualité ou encore à éviter les manipulations en ligne et les endoctrinements idéologiques. Le poids écologique croissant du numérique, aujourd'hui estimé →

responsable de 4% des émissions de gaz à effet de serre, présente également un risque à long terme sur la démocratie, notamment du fait que les crises climatiques aggravent les inégalités économiques et sociales. La transition numérique menace donc la démocratie par les dynamiques sociales et écologiques systémiques qu'elle engendre.

La transition numérique est autoritaire

Les profondes transformations sociales amenées par le développement technologique ont été analysées par Lewis Mumford qui distingue les techniques autoritaires et techniques démocratiques. Prenons l'exemple d'Internet pour l'illustrer. Félix Tréguer met en lumière le "paradoxe fondateur" de l'informatique et internet qui se trouvent "pris en tenaille entre deux utopies techniciennes concurrentes: d'une part, celle des bureaucraties d'État – notamment militaires – qui conçoivent l'ordinateur comme une aide, voire un substitut, à la décision et à l'action humaine, l'instrument d'une plus grande "efficacité" dans la conduite d'importantes fonctions régaliennes, au premier rang desquelles la guerre; de l'autre, celle d'une machine à communiquer permettant l'épanouissement de l'individu démocratique.". À l'opposé d'un idéal d'une information "fermée" promue par le secteur militaire se trouve une contre-culture de scientifiques et militant-es, comme le mouvement hacker, qui innove dans le domaine des logiciels libres et des protocoles décentralisés qui par exemple garantissent l'anonymat sur internet.

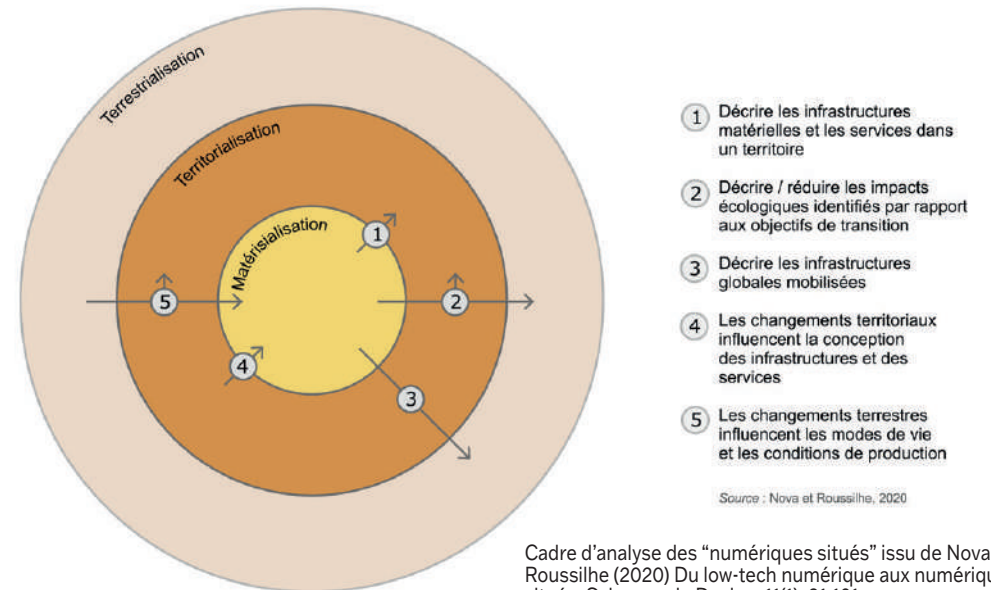
difficile l'accès aux services publics des populations défavorisées ou comment les réseaux numériques renforcent la polarisation du débat politique via les algorithmes de recommandation. La transition numérique se transforme alors comme un outil de discrimination et de contrôle social, ainsi que d'exploitation et de manipulation de l'opinion.

La transition numérique est idéologique

Jacques Ellul démontre que le caractère prétendument incontournable de cette forme de développement du numérique résulte d'un discours fondé sur des prophéties auto-réalisatrices porté par un ensemble intéressé "d'instances officielles, d'entreprises privées, d'associations, de médias et de groupes d'influence". Ce "système technicien" annule alors la promesse technologique de l'information et d'internet de constituer un espace d'expérimentation sociale émancipateur en "passant sous silence comment les grandes techniques modernes et leurs infrastructures façonnent le politique, pèsent sur notre monde en aggravant les inégalités et les exploitations" comme souligné par François Jarrige. Il faut alors visibiliser les causes de la fracture numérique, comme par exemple le prix d'internet pesant sur le budget des personnes défavorisées, et en expliquer les conséquences en termes d'isolement social, par l'exclusion de ces personnes d'un large nombre de services sociaux, pour conscientiser les problèmes structurels liés à la transition numérique.

La transition numérique est destructrice

Concernant les impacts écologiques du numérique, il s'agit, suivant Gauthier Roussilhe, de "déconstruire le discours de la dématérialisation qui accompagne ce secteur depuis 30 ans" en se souciant de "décrire les conditions matérielles des infrastructures et des services numériques (et) "territorialiser" la matérialité du numérique: les infrastructures numériques ne sont pas également réparties sur Terre et agissent dans des territoires précis où elles concentrent leurs impacts". Pour cela, il faut lever l'opacité structurelle sur les coûts directs des infrastructures du numérique, comme l'extractivisme en matériaux rares sur lesquelles elles reposent, et les coûts indirects, comme l'impact de l'intelligence



Cadre d'analyse des "numériques situés" issu de Nova et Roussilhe (2020) Du low-tech numérique aux numériques situés. Sciences du Design, 11(1), 91-101.

artificielle sur la précarisation du monde du travail, pour resituer les technologies numériques au sein des limites planétaires et des systèmes sociaux dans lesquelles elles s'inscrivent.

Les outils numériques peuvent être low-tech

En proposant une information libre et transparente sur les impacts de la transition numérique et la diversité des modèles existants, nous pouvons restituer aux outils numériques leur potentiel démocratique. D'autres modèles d'innovation numérique conviviale existent, comme recensé par le projet Nomade des Mers du Low Tech Mers à Cuba qui présente des "réseaux" underground permettant à des citoyens de se réapproprier leur moyen de télécommunications, des réseaux de distribution "offline" de médias, ou encore la conception d'antennes pour augmenter la portée et la puissance du signal des antennes Wifi, fabriquées à partir de composants recyclés comme d'anciennes clés USB, déodorants, conserve métallique, câbles en cuivre et tubes en plastique". L'ingéniosité collective est à même de remettre dans les mains des citoyen.n.e.s la production et l'entretien des outils numériques déployés sur leur territoire.

La low-tech passe par une démocratie numérique

L'intervention directe de la population dans la mise en place des outils technologiques garantit un accès partagé au savoir-faire et le maintien des conditions matérielles d'existence des populations concernées. En partant de l'étude de la transition numérique, nous avons exposé une approche low-tech du numérique qui permet de montrer comment la réappropriation collective des outils techniques confère aux outils technologiques un caractère démocratique en étant conscient des relations écologiques et sociales auxquelles il contribue. Cette démocratie technique, promue par Low Tech Liège, est portée par un groupe de travail citoyen, organisé par Ucoopia suite au Forum Ouvert, qui associe à la question de la "place des technologies et techniques en démocratie" l'intention de "remettre l'environnement au cœur du débat démocratique".

Matthieu Koroma
chercheur pour Low-Tech Liège

52 **La transition numérique est contre-productive**

La plateforme Wikipédia, développée à partir d'outils communs de partage de l'information, présente en cela un cas d'école d'outil convivial, concept introduit par Ivan Illitch pour décrire les technologies qui permettent un accès démocratique au savoir en renforçant le pouvoir d'action de ses utilisatrices par la possibilité d'intervenir dans la conception des outils technologiques et leur usage. Selon Illitch, l'innovation, quand elle est menée par de façon centralisée par des organisations comme l'État ou des monopoles médiatiques, devient contre-productive, comme en témoigne la façon dont la numérisation des démarches administratives rend plus



**Remettre les enjeux environnementaux
au cœur de la démocratie**

Écologie citoyenne et démocratie : les enseignements des luttes écologistes

Malgré la succession des COP et des rapports du GIEC, des données de chute des populations d'insectes (1), de batraciens ou de mammifères dans nos régions, les réponses politiques ne semblent toujours pas prendre la mesure des enjeux ou échouent systématiquement à intégrer sérieusement les contraintes écologiques dans leur schéma de développement territorial.

Ainsi, de la Chartreuse à Liège aux méga-bassines françaises, les mobilisations écologistes se multiplient, pour contraindre les pouvoirs publics à respecter leurs propres engagements environnementaux. Quelques réflexions sur les nouvelles formes de mobilisation citoyenne face à l'urgence écologique et ce que celles-ci révèlent des paradoxes de la gouvernance démocratique, qui se voudrait "écologique".

À Liège, une forêt pionnière s'est déployée depuis une trentaine d'années sur 3 ha de friche recouvrant partiellement les décombres ensevelis des hangars de l'ancien site militaire de la Chartreuse. En 2017, les riveraines et riverains découvrent une première demande de permis déposée par le promoteur immobilier Matexi pour y construire 70 logements. L'enquête publique provoque un raz-de-marée de 5100 courriers d'opposition, c'est le lancement du collectif citoyen "Un Air de Chartreuse". Matexi retire sa demande... mais revient à la charge en 2019 avec un projet "réduit" à 48 maisons. Nouvelles oppositions massives : 3 600 personnes se mobilisent. Le Collège communal donne pourtant un avis favorable. Les citoyennes et citoyens déposent alors un recours au Conseil d'État.

Printemps 2022. Avant même le résultat du recours

juridique, Matexi annonce le début imminent des travaux. Alors que le combat semble perdu, le dernier rempart de protection contre la destruction de la jeune forêt sauvage va s'ériger : de jeunes militantes et militants lancent la Zone à Défendre (ZAD) de la Chartreuse, une occupation qui va durer six mois et changer la donne. Soutenue par des riveraines et riverains, une centaine d'associations et le réseau Occupons le Terrain, l'occupation rend les travaux impossibles et transforme ce cas local en symbole national de la lutte contre le béton. Au terme de cette bataille médiatique, culturelle et symbolique, un retournement spectaculaire : le bourgmestre convoque des représentantes et représentants des différentes parties, demande à Matexi de renoncer à son permis et de céder l'ensemble de ses terrains à la Ville (en échange d'autres). Deux ans plus tard, celui-ci annonce la sanctuarisation des 38 hectares de la Chartreuse pour en faire "le plus grand parc de Liège" (2).

Au-delà de constituer un des rares cas de victoire d'une telle mobilisation et occupation, cette lutte illustre une contradiction fondamentale : bien que le site ait été reconnu comme Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) depuis 1992, classé en "zone centrale restaurable" et identifié comme l'un des sept sites d'intérêt biologique du réseau "milieux boisés" prioritaires par le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN, 2016), le projet immobilier a néanmoins été validé administrativement par les autorités publiques.

Les inventaires scientifiques qui recensaient sur ce site 133 espèces animales dont plusieurs strictement protégées par les directives européennes : →

l'Alyte accoucheur, le Murin à oreilles échanrées (espèce de référence pour Natura 2000) ou le Leste brun, ont été renversés par une étude d'impact lacunaire du promoteur et ignorés lors du recours juridique. Seule l'occupation illégale du site a permis de faire respecter des obligations légales européennes et régionales déjà en vigueur.

Ce cas liégeois, parmi d'autres en Europe (et ailleurs), illustre ainsi l'échec des possibilités d'intégration des contraintes écologiques dans la gouvernance démocratique : la classification écologique d'un site ne suffit pas à le protéger juridiquement si elle n'est pas assortie de mécanismes contraignants opposables. Les inventaires et rapports scientifiques restent consultatifs plutôt que prescriptifs.

Quand les normes écologiques restent symboliques

Cette situation fait écho à la campagne "Stop Béton Maintenant" menée par Canopea (3), fédération de 130 associations environnementales. Leur constat est implacable : les Plans de Secteur des années 1980 avaient prévu 1 100 km² de zones constructibles en Wallonie sans tenir compte des enjeux environnementaux. Face à l'objectif européen de "zéro artificialisation nette en 2050", la Région peine à traduire ces ambitions en décisions réellement contraignantes. "Nos biens communs que sont les forêts, terres agricoles et espaces verts disparaissent sous le béton au profit d'intérêts économiques court-termistes", dénonce la campagne.

Paradoxe supplémentaire : la même Ville de Liège qui validait le projet Chartreuse lançait en 2021 son Plan Canopée, programme inédit de plantation de 24 000 arbres d'ici 2030 pour augmenter le couvert arboré de 31 à 34% et lutter contre les îlots de chaleur urbains. Comment concilier cet objectif avec la destruction d'une jeune forêt

pionnière déjà existante, remarquablement épargnée par les espèces invasives et abritant des cortèges entomologiques rares (liées aux roselières et aux Salicacées)? Cette contradiction illustre le décalage entre discours et actes, entre plans stratégiques et réalisme écologique.

La science mobilisée comme contre-pouvoir

Face aux études d'impact commanditées par les promoteurs, ce sont les citoyens qui ont dû s'organiser et travailler à produire la contre-expertise. À la Chartreuse, des naturalistes ont démontré méthodiquement les lacunes de l'étude Matexi : absence de cartographie des habitats terrestres des amphibiens, sous-estimation des espèces protégées (seul le triton alpestre mentionné alors que l'Alyte accoucheur était avéré), non-respect des protocoles officiels (trois visites nocturnes requises, rayons d'investigation de 250 m à 4 500 m selon les espèces).

Ce travail rigoureux, croisant données de terrain et nomenclatures officielles (Directive Habitats, Convention de Berne), a transformé plusieurs riveraines et riverains en experts légitimes. Ce modèle triangulaire expertise - mobilisation - action directe a prouvé son efficacité. Mais cela pose une question de fond : la production de la connaissance écologique devrait relever de l'action publique, pas des associations militantes. Le renversement de la charge de la preuve s'impose : tout projet devrait démontrer préalablement l'absence d'impact significatif, avec contrôle par des bureaux d'expertise publics indépendants.

Les Soulèvements de la Terre : une écologie du rapport de force

En France, cette convergence entre science, lutte locale et désobéissance civile a trou-

vé son expression la plus organisée avec Les Soulèvements de la Terre. Né en 2021 de la victoire de Notre-Dame-des-Landes contre le projet d'aéroport, ce collectif fédère zadistes, paysannes et paysans, jeunes du mouvement climat et militantes et militants autonomes contre "l'artificialisation des sols et l'accaparement des terres".

En quatre ans, ils ont transformé le paysage écologiste français. Contre les méga-bassines de Sainte-Soline (30 000 manifestantes et manifestants en mars 2023), contre les carrières Lafarge, ils ont popularisé le "désarmement d'infrastructures", sabotage revendiqué comme légitime défense. Leur force ? L'alliance entre savoirs paysans, expertise naturaliste et capacité d'action de masse. À la forêt de Bord, ils ont conjugué conférences scientifiques, balades avec "Les Naturalistes Des Terres" (installation de mares et de nichoirs), "ZAD des enfants" avec aires de jeux sculptées et blocages de l'autoroute A13. Cette créativité tactique fait d'ailleurs écho au cas liégeois où la revalorisation culturelle de la "friche" en "forêt urbaine, alliée vitale contre le changement climatique" a été décisive.

La tentative de dissolution par le ministre Gérald Darmanin en juin 2023 a paradoxalement élargi leur soutien. Des milliers d'intellectuelles et intellectuels et de citoyennes et citoyens se sont reconnus dans leur question simple : si les recours juridiques et manifestations pacifiques échouent systématiquement, quelle autre voie reste-t-il ?

Des innovations juridiques émergentes

D'autres pays ont tenté d'autres voies. L'Équateur a inscrit en 2008 les "droits de la nature" dans sa Constitution, permettant des recours au nom d'écosystèmes. En Nouvelle-Zélande, le fleuve Whanganui a obtenu le statut de personne juridique en 2017 après 140 ans de lutte māori. En Europe, les zones Natura 2000 fonctionnent car elles déclenchent des obligations opposables — mais la Chartreuse abritait des espèces de référence Natura 2000 sans que cela suffise.

Plus récemment, une innovation prometteuse émerge à l'Université de Liège par l'inauguration en décembre 2025 d'EcoLAWgy, le premier centre

européen de recherche en droit écologique. Sous le marrainage de la Princesse Esmeralda et dirigé par la professeure Christine Frison, ce centre entend "changer de logiciel juridique" face à l'échec des COP et au dépassement de sept des neuf limites planétaires.

"Aujourd'hui, on a un droit qui accompagne la logique extractiviste de notre système capitaliste", explique Marc Bourgeois, doyen de la Faculté de Droit ULiège. "Le but est de passer à un autre paradigme juridique qui viserait à accompagner la transformation de notre système économique." EcoLAWgy s'inspire du biocentrisme, des droits des générations futures et de mouvements contestant le pouvoir (décolonial, féministe, anticapitaliste). L'approche est interdisciplinaire : mobiliser les savoirs scientifiques, les connaissances autochtones et une analyse critique des rapports de pouvoir pour promouvoir "un droit véritablement écologique, centré sur la protection du vivant".

Vers une démocratie écologique effective

Comment sortir du paradoxe où les citoyennes et citoyens doivent désobéir pour faire respecter le droit ? Plusieurs pistes émergent :

Donner force contraignante aux inventaires écologiques. Les Plans Communaux de Développement de la Nature devraient devenir opposables, avec protection automatique des SGI. Le Plan Canopée de Liège devrait intégrer l'obligation de préserver les forêts existantes avant d'en planter de nouvelles.

Instaurer des assemblées citoyennes permanentes avec pouvoir décisionnel sur les projets touchant les sites sensibles. Le succès de la Chartreuse reposait sur un réseau associatif important, pourquoi ne pas l'institutionnaliser ?

Imposer des budgets carbone et biodiversité territoriaux, avec quotas d'artificialisation et trajectoire de "non-régression écologique". Tout projet causant une régression serait refusé automatiquement.

Ce modèle triangulaire expertise - mobilisation - action directe a prouvé son efficacité. Mais cela pose une question de fond : la production de la connaissance écologique devrait relever de l'action publique, pas des associations militantes.

La victoire de la Chartreuse, un modèle reproductible ?



Sept facteurs ont permis le succès liégeois : production d'une contre-expertise rigoureuse utilisant les méthodologies officielles, occupation physique créant un rapport de force, requalification culturelle de la "friche", mobilisation large dépassant les seuls écologistes, articulation aux politiques européennes, exploitation d'une fenêtre politique post-COVID valorisant les espaces verts, et surtout, persévérance. Ces éléments dessinent une méthode transposable, à condition d'accepter que la protection de la nature exige aujourd'hui un militantisme que nos institutions devraient rendre superflu.

Transformer les paradigmes juridiques, comme le propose EcoLAWgy : **passer d'un droit anthropocentrique régulant les "ressources naturelles" à un droit écocentrique reconnaissant notre interdépendance avec le vivant.** "On ne peut plus considérer l'environnement comme une ressource qu'il suffit d'exploiter 'durablement'. Depuis 50 ans, cela n'a mené qu'à sa destruction", souligne Christine Frison.

Le cas de la Chartreuse, comme celui des Soulèvements de la Terre, démontre qu'un rapport de force citoyen bien organisé peut inverser la tendance. Mais cela ne devrait pas être nécessaire. La vraie démocratie écologique commencera quand les protections environnementales seront effectives sans qu'il faille occuper le terrain. En attendant, face à l'écart croissant entre engagements officiels (Pacte Vert

européen, Stratégie Biodiversité 2030) et décisions concrètes, les citoyennes et citoyens n'ont d'autre choix que de devenir eux-mêmes les gardiens du vivant ou plutôt "le vivant qui se défend". Une responsabilité qu'ils n'ont pas demandée, mais qu'ils assument avec une détermination croissante.

Florian Zanatta

Chercheur en Ecologie et Sciences du langage à l'ULiège.
Coordinateur (et cofondateur) de Lac'yme ASBL

1. Selon le rapport "The Bugs Matter Citizen Science Survey", une étude anglaise de sciences participatives, coordonnée par le Kent Wildlife Trust et Buglife, la chute de population d'insectes volants a atteint 63,7% entre 2004 et 2022. En Allemagne, une étude de 2017 a révélé un déclin de 75% au cours de 27 ans, y compris dans les zones protégées.
2. <https://www.qu4tre.be/infos/amenagement-du-territoire/demeyer-faire-de-la-chartreuse-un-parc-arbore-et-equipe/1519764>
3. <https://www.canopea.be/stop-beton-maintenant-il-est-temps/>



Festival Polyphonies écoféministes
organisé par Le Monde Selon les
Femmes, le 28 mai 2022.

Envie de rejoindre le mouvement pour protéger et renforcer la démocratie :

Cont@ctez
mariel.engels@ucoopia.org



Vous souhaitez nous soutenir ?

Faites un don !

Grâce au soutien de nos bailleurs institutionnels, chaque euro que vous versez nous permet de mobiliser jusqu'à 10 euros pour nos actions. Votre soutien financier est indispensable à la réalisation de nos projets. Contribuez à nos actions en faisant un don sur le compte BE04 5230 8027 2831 (attestation fiscale pour tout don à partir de 40 euros).

Merci de votre soutien !



Photo : Sénégal
Projet Citoyen-ne
de demain

BATIR DES PONTS ENTRE LES SAVOIRS

UCOOPIA L'ONG DES UNIVERSITÉS

Dès 2026, Eclasio, l'ONG de l'ULiège devient Ucoopia
Pour mieux faire face aux grands enjeux mondiaux, connecter le
monde académique et la coopération internationale devient essentiel !



L'ONG DES UNIVERSITÉS

Suivez nous sur
ucoopia.org
et sur

